



● 33^e SOMMET ARABE À BAHREÏN

Ahmed Attaf représente le Président Tebboune

(P5)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers passés en revue

(P3)

COMMÉMORATION DE LA NAKBA

Les Palestiniens déterminés à libérer leur terre

Les sirènes ont sonné pendant 76 secondes, ce mercredi dans différentes villes palestiniennes, sur le nombre d'années de Nakba de ce peuple déterminé à rester dans sa terre et à instaurer un Etat conformément à la légalité internationale. Commentant la commémoration de la catastrophe, le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a promis que les Palestiniens déjoueraient les tentatives en cours visant à les expulser de leur terre, a rapporté l'agence de presse Wafa. M. Mustafa a affirmé que grâce à sa conscience et à son attachement à sa patrie, le peuple palestinien mettra fin à toutes les tentatives en cours de l'expulser de sa terre, y compris les projets visant à l'expulsion forcée des Palestiniens de la bande de Ghaza sous blocus après huit mois de destruction systématique et d'offensive génocidaire, qui ont entraîné la mort de plus de 35.000 Palestiniens et en ont blessé 79.000 autres. (Lire en Page 12)



● SECTEUR DES FINANCES

Faid se réunit avec les responsables de son département

(P3)

● SIDÉRURGIE

L'Algérie parmi les principaux potentiels fournisseurs de l'Europe

(P4)

● GECF

Le SG du Forum s'entretient avec le ministre de l'Energie

(P4)

Émeutes en Nouvelle-Calédonie : un troisième mort annoncé, l'état d'urgence déclaré...



Le chef de l'Etat français appelle au « calme » dans l'archipel et a averti qu'un Congrès serait réuni « avant la fin juin » pour entériner cette réforme contestée si indépendantistes et loyalistes ne trouvent pas un accord sur un texte plus global.

Magasins détruits, maisons incendiées, tirs avec des armes de gros calibres : une violence « assez inouïe », selon les autorités, s'est déchaînée dans la nuit de lundi à mardi en Nouvelle-Calédonie, avant le vote des députés sur une révision constitutionnelle décriée par les indépendantistes. Le président indépendantiste du gouvernement de ce territoire du Pacifique Sud, Louis Mapou, a appelé dans un communiqué « au calme et à la raison ». Gabriel Attal a, quant à lui, assuré que « la violence n'est jamais justifiée ni justifiable ».

82 personnes ont été interpellées, dixit le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Un couvre-feu a été décrété pour la nuit de mardi à mercredi par le haut-commissariat de la République.

Les organisations politiques kanakes – le peuple autochtone de la Nouvelle-Calédonie – s'opposent à la réforme constitutionnelle actuellement en discussion à l'Assemblée. Celle-ci comporte une mesure qui, de longue date, est un point dur dans la vie politique calédonienne : la question du dégel du corps électoral. Depuis l'accord de Nouméa de 1998, il existe trois corps électoraux différents. Celui qui permet de voter aux municipales et aux élections nationales. Celui, plus restrictif, qui permet de voter aux élections provinciales et au Congrès calédonien. Et un dernier, très restrictif, qui permet de voter aux référendums sur l'indépendance de l'archipel.

Parce que les Kanaks (environ 40 % de la population) considèrent que le droit à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie ne peut pas s'exercer si, d'après eux, le nombre de Caldoches (populations issues de l'immigration européenne) augmente « artificiellement » : « Le peuple originel a été rendu minoritaire par une politique de peuplement qui n'avait pas d'autre but, justement, que de nous rendre minoritaires. Ouvrir le corps électoral, c'est faire perdurer cette injustice », a déclaré le porte-parole du Parti de libération kanak, Jean-Pierre Djaïwé, lundi au Congrès calédonien.

Des montres connectées pour les femmes en danger en Italie

Le parquet de Rome et les carabinieri de la capitale italienne ont annoncé ce mardi le lancement d'un projet visant à fournir à des femmes menacées de violences des montres connectées leur permettant de faire intervenir les forces de l'ordre. Il s'agit de montres reliées, à travers le téléphone de la femme potentiellement en danger, au centre opérationnel des carabinieri de Rome. Ces montres, disposant d'un micro et de la géolocalisation, peuvent être activées par la victime d'une agression ou automatiquement, précise un communiqué. Les femmes considérées comme exposées à un danger de ce type seront contactées individuellement par les carabinieri qui leur fourniront, si elles sont d'accord, cet appareil dont l'usage correspond au « téléphone grave danger » en France.

Selon les chiffres officiels du ministère de l'Intérieur, 92 homicides ont été enregistrés dans le pays entre le 1er janvier et le 12 mai, dont 28 victimes étaient des femmes. Sur ces 28 victimes, 26 ont été tuées dans un cadre familial ou affectif, dont 15 ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire. Ces chiffres sont en baisse par rapport à la même période 2023 quand 127 homicides ont été commis dont 45 victimes étaient des femmes.

En ce qui concerne les violences de genre en général, le ministère de l'Intérieur les divise en trois catégories : actes de persécution, mauvais traitements en famille et violences sexuelles. L'immense majorité des victimes de ces délits sont des femmes, entre 74 % et 91 % en fonction du délit pris en considération, selon la même source. Le nombre total de chacune de ces trois catégories de délits a baissé en 2023 par rapport à l'année précédente, après deux années d'augmentation.



Mexique : un incendie se déclare à l'avant d'un avion

Un avion de Delta Airlines parti de Cancun (Mexique) et venant de se poser à Seattle (Etats-Unis) a pris feu peu après s'être immobilisé sur le tarmac de l'aéroport et avoir commencé le débarquement des passagers le soir du 6 mai dernier. Face au départ d'incendie, le pilote a pris la décision d'évacuer l'appareil, un Airbus A321neo. Certains occupants sont sortis par la passerelle mais la plupart des autres ont dû emprunter les toboggans d'urgence, raconte Komo News.

Les images de vidéosurveillance relayées sur les réseaux sociaux ce mardi montrent que le feu a pris sous le poste de pilotage et qu'il a été accompagné d'une épaisse fumée noire. L'incendie est dû à un court-circuit dans une prise électrique de l'avion, intervenu dès que l'appareil a été raccordé au réseau de l'aéroport, a précisé un porte-parole du site. L'équipement a été inspecté et réparé et il est désormais en bon état de marche.

Un témoin présent dans l'appareil a expliqué que le feu avait duré moins d'une minute. Plus aucune flamme n'était visible à l'arrivée des pompiers, qui ont malgré tout arrosé l'avion. Aucune blessure sérieuse n'est à déplorer. Le témoin a toutefois évoqué une femme qui s'était foulé la cheville en glissant sur le toboggan d'évacuation. 189 voyageurs, quatre membres du personnel navigant et deux pilotes se trouvaient à bord de l'Airbus.

Les passagers ont pu passer les divers contrôles et quitter l'aéroport une heure après l'incendie. Les membres d'équipage ont quant à eux immédiatement repris leurs fonctions. « Je suis bien content que ça se soit passé sur la terre ferme et juste devant la porte d'embarquement, c'est le meilleur endroit pour une évacuation », a commenté le témoin, qui a toutefois confié qu'il pensait beaucoup à la scène depuis.



Gabon : l'ex-président Bongo en grève de la faim

Ali Bongo Ondimba, ancien président du Gabon, ainsi que ses deux fils, ont entamé une grève de la faim pour dénoncer leur "séquestration" et les "actes de torture" infligés à leur famille, ont annoncé leurs avocats dans un communiqué consulté par Anadolu. Selon les conseils, cette action vise à attirer l'attention sur la grave situation des droits humains dans leur pays depuis le coup d'Etat militaire d'août 2023. Les avocats François Zimeray et Catalina de la Sota ont annoncé le dépôt d'une nouvelle plainte à Paris. Cette démarche judiciaire coïncide avec la visite prochaine à Paris du général Brice Oligui Nguema, leader du putsch et Président de transition. La plainte cherche à obtenir l'ouverture d'une enquête pour "arrestation illégale, séquestration aggravée par des actes de torture et actes de barbarie".

D'après les avocats, les membres de la famille Bongo ont subi des traitements inhumains. Nouredin Bongo, par exemple, a été "torturé à plusieurs reprises" et sa mère Sylvia a dû assister à "ces actes barbares". Les conseillers juridiques rapportent que Sylvia a également été victime de violence physique. En réponse à ces accusations, un groupe de travail de l'Organisation des Nations unies a été saisi pour examiner la situation de "détention arbitraire" des Bongo, énoncée dès mars dernier. La famille cherche désormais à mobiliser la communauté internationale et les autorités judiciaires françaises pour obtenir justice.

A noter qu'un dialogue national inclusif organisé par les autorités de la transition avait été ouvert le 02 avril dernier et clôturé le 30 du même mois. Les recommandations émanant de ces assises avaient été remises aux autorités. Sept mois après le coup d'Etat militaire contre le président Ali Bongo, le général Brice Oligui Nguema lançait ainsi cette "consultation de toutes les forces vives de la nation" censée préparer des élections en 2025.

L'administration Biden s'apprête à vendre pour plus d'un milliard de dollars d'armes à l'entité sioniste

Alors que l'administration Biden a suspendu des livraisons de bombes à Israël, une vente d'armes de plus d'un milliard de dollars est en préparation. Washington a toutefois rappelé qu'il ne soutiendrait pas une intervention à Rafah.

L'administration américaine s'apprête à vendre des armes pour un montant d'un milliard de dollars à son allié israélien. En effet, selon des informations rapportées le 14 mai par le New York Times, qui cite trois collaborateurs du Congrès, l'exécutif américain s'engagerait à vendre pour plus d'un milliard d'armes à l'Etat hébreu. Une information confirmée par l'agence AP. Selon cette source, la vente comprendrait pour 500 millions de dollars de véhicules tactiques ainsi que 700 millions de dollars de munitions pour les tanks et 60 millions de dollars d'obus de mortiers. Cet accord intervient après la suspension, le 10 mai dernier, par l'administration Biden, de l'envoi d'obus et de bombes, de peur qu'ils soient utilisés dans la probable opération de Rafah. Les États-Unis ont suspendu la livraison de pas moins de 3 000 bombes, dont 1 800 de 2 000 livres et 1 700 de 500 livres, rapporte le quotidien new-yorkais. Le 9 mai, Joe Biden avait admis que ces armes avaient tué des civils dans la bande de Gaza.



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers passés en revue

Le Premier ministre Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi, une réunion du gouvernement, consacrée à l'étude d'un projet de décret exécutif définissant l'organisation et la coordination des actions relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies de forêts en application des dispositions de la loi 23-21 relative aux forêts et aux ressources forestières, promulguée en décembre 2023.

En concrétisation de l'engagement du président de la République de préserver la mémoire nationale et de renforcer les liens entre les membres de la communauté nationale résidant à l'étranger et leur patrie, le gouvernement a entendu un exposé sur les différentes réalisations et projets concrétisés dans le cadre des efforts de préservation et de promotion de la mémoire nationale, notamment auprès des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger.

Il a également entendu un exposé sur un projet de liaison des réseaux électriques du nord et du sud du pays, y compris un certain nombre de projets structurants visant à soutenir les investissements stratégiques approuvés par le président de la République pour appuyer le développement des régions du sud, ainsi que leur intégration économique dans leur environnement régional.

Afin de promouvoir l'industrie cinématographique, le gouvernement a entendu un exposé sur l'état d'avancement de la mise en place de l'Institut national supérieur du cinéma, approuvé par le président de la République, qui vise à assurer



une formation de qualité dans le domaine des sciences et des arts du cinéma. Enfin, dans le cadre du processus de modernisation en cours, le gouvernement a entendu un rapport d'étape sur la numérisation du secteur du Commerce et de la Promotion des exportations, notamment en termes de renforcement des outils de contrôle et de régulation du marché national et de promotion de la transparence dans le commerce extérieur, ainsi que l'accompagnement des exportateurs.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

La numérisation et l'adoption de l'innovation permettent un gain de temps et une réduction des coûts dans les transactions commerciales

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, estime que la numérisation et l'adoption de l'innovation permettent un gain de temps et d'efforts, et une réduction des coûts dans les transactions commerciales. Ainsi il a soutenu dans son allocution prononcée à l'occasion, de la 1re édition du Forum des experts en innovation, durabilité et intelligence technologique (Fedidit) qui s'est tenue, mardi à l'hôtel El Aurassi à Alger, que cette rencontre vient consacrer les orientations du président de la République visant la promotion des start-up, affirmant que le processus de numérisation dans son secteur a atteint un stade très avancé touchant tous les réseaux du tramway, au métro en passant par les bus.

Abordant les indicateurs de son secteur, le ministre a rappelé que les 36 aéroports du pays ouverts à la navigation aérienne publique ont enregistré près de 15,3 millions de passagers en 2023 avec 6,7 millions enregistrés sur le réseau national et 8,6 millions sur le réseau international. Il a, en outre, indiqué que les dix ports commerciaux ont traité en 2023 plus de 126 millions de tonnes de marchandises et environ 1,5 million d'EVP (conteneurs équivalent vingt pieds) et un total de plus de 700.000 passagers. A propos du transport routier, le nombre de transporteurs s'élève à plus de 500.000, dont 58.000 de transporteurs de passagers et 480.000 de marchandises. Résultat, plus de 4,7 millions de tonnes de marchandises diverses ont été transportées en 2023, avec environ 3.500 camions de différentes tailles, dont 600 appartenant au groupe public Logitrans.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, présent à l'événement, a exprimé la volonté de son département de travailler en étroite collaboration avec celui des Transports pour encourager l'innovation dans ce secteur vital. Le ministre a mis l'accent sur l'importance d'inculquer l'intelligence collective devenue plus cruciale pour booster la performance de n'importe quel secteur d'activité. Pour lui, les start-up peuvent jouer un rôle considérable dans l'innovation et être des catalyseurs de la croissance économique.

Dans ce sillage, la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a lancé l'application Mahatati qui permet de consulter en temps réel le planning des départs des bus, les horaires, le prix du billet, le nom du transporteur et les itinéraires. Selon le chargé de communication de la société, Smaïl Sadoudi, l'application est actuellement disponible sur mobile en téléchargement depuis l'application Play Store ou le site officiel. Il a expliqué que Sogral a développé davantage cette application. En plus de consulter le programme des dessertes, elle offre la possibilité à ses clients d'acheter leurs billets directement en ligne à travers deux solutions : le guichet libre-service et l'application Mahatati. Le responsable a annoncé la vente jusque-là de 34.000 billets par voie électronique au cours de l'année 2023, en plus de 283.000 via Play Store.

L'entreprise ne compte pas s'arrêter là. Afin de protéger les citoyens des accidents de la route, elle a développé aussi une plateforme SOS Danger, accessible à partir de Mahatati pour signaler toute infraction et divers problèmes et comportements de circulation rencontrés lors des déplacements ou toute manœuvre dangereuse. Le responsable a fait savoir que la plateforme SOS Danger a enregistré 943 signalements depuis son lancement, il y a 8 mois.

La société a mis en place au niveau de la gare routière des Grands invalides de la guerre de la Libération, à Kharouba, à Alger, des bornes de réservation automatiques qui permettent de réserver immédiatement sans attendre devant les guichets traditionnels de réservation.

H. B.

SECTEUR DES FINANCES

Faid se réunit avec les responsables de son département

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé une réunion périodique de coordination, réunissant les directeurs généraux et les responsables des structures centrales du ministère dans l'objectif d'examiner l'état d'avancement des différents volets stratégiques, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue avant-hier au siège du ministère, a examiné l'état d'avancement de trois volets stratégiques, à savoir l'état d'avancement de la numérisation au niveau des grandes régions, les préparatifs pour le budget 2025 et la restructuration de l'appareil de formation des Ressources humaines, précise le ministère. Lors de son allocution, M. Faid a rappelé l'importance des inspections internes diligentées par l'administration centrale, en soulignant "la nécessité de procéder en toute urgence à une évaluation de l'efficacité des missions d'inspection interne des services menées et d'apporter en conséquence les correctifs et ajustements nécessaires". De son côté, le Directeur général de la Numérisation a mis en lumière l'état d'avancement de la numérisation des services du ministère, avec un accent particulier sur les services des impôts, des domaines et du Budget, notamment le schéma directeur stratégique des systèmes d'information, la mise à niveau des réseaux ainsi que le déploiement des solutions mutualisées. Il a aussi souligné l'importance de favoriser l'interopérabilité des systèmes d'information de chaque structure, facilitant ainsi

la mise en œuvre de la numérisation dans tous les domaines, notamment les impôts, les domaines et la douane. Cette approche holistique vise à améliorer l'efficacité opérationnelle globale, selon le communiqué.

Il a été également souligné que ce plan stratégique représentait une vision future pour le développement des systèmes d'information au sein du ministère des Finances, visant à unifier les efforts liés à la numérisation du secteur et à renforcer l'intégration entre les différentes structures et directions.

En ce qui concerne le projet du livret foncier électronique, le Directeur général du Domaine national a indiqué que sa structure œuvrait à simplifier les procédures administratives en concevant un livret foncier électronique pour remplacer l'actuel. Il a expliqué que ce dispositif vise à délivrer ce document aux citoyens par les conservations foncières en moins de 8 jours, garantissant sécurité, traçabilité et transparence lors des transactions immobilières.

Il a également abordé la question du nouveau système d'information qui englobe la gestion du cadastre, de la conservation foncière et de la gestion domaniale. "Ce système est en cours de réalisation et il sera testé dans 45 jours", a-t-il avancé.

S'agissant du deuxième volet qui porte sur les préparatifs pour le budget 2025, présenté par le Directeur général du Budget, le responsable a évoqué l'état d'avancement de plusieurs applications et portails développés en

interne qui sont soit en phase de développement et / ou de déploiement.

Il a mis l'accent sur la plateforme de préparation budgétaire IEDAD, qui est une application "simple et conviviale destinée à supporter l'application des principes de la réforme du système budgétaire de l'Etat". Un planning de formation est dédié au déploiement de cette plateforme numérique, a expliqué l'intervenant.

Par ailleurs, le DGB a présenté l'état d'avancement d'autres applications, à savoir les applications de mise en place des crédits budgétaires (WAD3), les applications de suivi de l'exécution du budget de l'Etat (TANFID) et les applications support. Le troisième point abordé a permis d'apporter des éclaircissements sur l'état d'avancement de la nouvelle organisation de l'école des Impôts. Le directeur des Ressources Humaines a, dans ce sens, fait savoir que le texte juridique est actuellement au niveau de la fonction publique.

Il a par ailleurs souligné les déficits en termes de personnel enseignant dans l'école des Impôts, auxquels il convient de remédier par des solutions adaptées. Avant la clôture de la réunion, le ministre des Finances a exprimé sa "satisfaction quant à l'engagement et à l'enthousiasme des hauts cadres du secteur financier envers ces initiatives structurantes".

Il a souligné que "ces efforts collectifs contribueront à renforcer la performance du secteur des finances".

SALON ALGERIA JOB SUMMIT

La 18^e édition prévue du 29 au 31 mai à Alger

La 18^e édition du Salon de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat Algeria Job Summit aura lieu du 29 au 31 mai prochain au Palais de la culture Moufidi Zakaria, à Alger, sous la thématique « Le marché de l'emploi à l'aune de la transition digitale de l'intelligence artificielle (IA) ».

Organisée par l'agence 3C et Emploi Partner, cette édition parrainée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, aura le mérite de mettre en lumière les nouveaux talents algériens et les entreprises qui investissent dans les technologies du futur, et ce, en présence de 80 exposants.

« L'accélération du processus de transformation numérique enclenché par les pouvoirs publics, à travers la généralisation de l'usage des TIC, notamment dans les administrations et les services publics, constitue, sans nul doute, un des leviers essentiels pour le développement du marché de l'emploi et de la formation », indiquent les organisateurs, soulignant que « l'économie numérique, associée à l'IA et au Big Data, est un puissant vecteur de croissance, de productivité et de compétitivité pour les entreprises ».

Rendez-vous privilégié du recrutement, de la mobilité professionnelle, de la formation en entreprise et de la création de startups, ce salon a drainé, durant la précédente édition plus de 20 000 visiteurs, sachant, précisent les organisateurs, « ce carrefour ne se limite pas seulement à la recherche d'opportunités professionnelles, mais s'étend également à des domaines cruciaux tels que l'orientation professionnelle, la création d'entreprises, les mécanismes de financement, l'entrepreneuriat, la reconversion professionnelle et bien d'autres aspects essentiels pour la relance socio-économique de notre pays ».

Outre des conférences, des ateliers et des tables-rondes dédiés aux nouvelles tendances du marché du travail, l'entrepreneuriat, la création d'entreprises, de startups et la formation continue, les organisateurs ont également un challenge du meilleur business plan qui sera managé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet) et comprendra 3 thématiques, à savoir « l'IA et la transition énergétique », « l'IA et le dessalement de l'eau de mer » et « l'IA dans l'agriculture et l'agroalimentaire ».

Du reste, concluent les organisateurs, plusieurs entreprises, écoles et instituts publics et privés prendront part à cet événement tant attendu, dont Sidal, Cosider, le Groupe Hasnaoui, Office national de l'assainissement (ONA), Cash Assurance, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), AstraZeneca, BNP Paribas, Ooredoo, Hayat DHC, Ramy, Castel, Dinamic et Natixis.

R.N.

SIDÉRURGIE

L'Algérie parmi les principaux potentiels fournisseurs de l'Europe

L'Algérie se positionne comme l'un des potentiels principaux fournisseurs sidérurgiques de l'Europe grâce à ses atouts tels qu'une production de qualité et en quantité et un coût de l'énergie utilisée compétitif, a affirmé, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

En plus de ces atouts, le secteur de la sidérurgie algérienne bénéficie d'autres avantages tels qu'une main d'œuvre qualifiée et des filières dynamiques qui utilisent les produits issus de la sidérurgie, a souligné le ministre dans un panel sous le thème de la sidérur-

gie et des mines, lors d'une rencontre dédiée à la présentation de l'étude « Global CEO Survey » du cabinet international de consulting pwc.

Selon M. Aoun, la nouvelle feuille de route du secteur industriel doit permettre l'émergence d'un nouvel écosystème national autour de la sidérurgie et des mines, à travers les filières de la récupération, logistique, transformation et la distribution avec l'appui des pôles sidérurgiques majeurs à savoir le complexe sidérurgique de « Bellara » (wilaya de Jijel), du complexe « Sider El Hadjar » (wilaya d'Annaba) et du complexe de l'entreprise turque « Tosyali » (wilaya d'Oran). « Ce secteur est sur les rails. Il va monter en puissance et en capacité pour alimenter l'industrie locale sous toutes ses formes et l'industrie ferroviaire, automobile et électroménager », a indiqué le ministre.

PLUS DE 7000 ENTREPRISES INSCRITES AUPRÈS DE L'AAPI

Par ailleurs, le ministre des Finances, Laaziz Faid, a loué « l'environnement favorable » à l'investissement, notamment grâce à la LF 2024 qu'il a qualifiée de « volontariste et affichant



de l'ambition », à travers les dépenses d'Etat visant à relancer l'économie nationale. « La LF 2024 a notamment abrogé la taxe sur l'activité professionnelle dans une volonté des pouvoirs publics d'accompagner l'entreprise et rétablir la confiance avec la conviction que seule l'entreprise crée de la richesse », a souligné M. Faid.

Rappelant le taux de croissance de l'économie nationale en 2023 à hauteur de 4,1%, « l'une des meilleures du bassin méditerranéen », M. Faid indiqué que le PIB du pays devrait atteindre 400 milliards de dollars à horizon 2026. Pour sa part, le président du Conseil du renouveau

économique algérien (CREA), Kamel Moula, a fait part de son « sentiment de fierté » au vu des efforts conjugués des pouvoirs publics et des chefs d'entreprises ayant permis d'instaurer un climat de confiance au sein de l'économie nationale. « De plus, plus de 7000 entreprises se sont inscrites auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) », ce qui constitue un indicateur « important du retour de la confiance et de l'engouement autour de l'investissement en Algérie grâce aux efforts de facilitation de l'acte d'investir », a estimé M. Moula.

Hamza B.

ARTICLES SCOLAIRES POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Les opérateurs s'engagent à proposer des prix abordables

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a indiqué, qu'en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des opérateurs économiques locaux, activant dans la production et l'importation des articles scolaires, se sont engagés à assurer la disponibilité de leurs produits et les proposer à des prix abordables, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Cet engagement a été pris à l'occasion de la réunion de la commission «Articles scolaires», relevant du CREA et composée de producteurs et d'importateurs de ces produits, qui s'est tenue lundi, à l'invitation du président de cette organisation patronale,

Kamel Moula, explique dans un communiqué. Dans son intervention, M. Moula a assuré que cette commission «allait travailler en étroite concertation avec le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations», ajoute le document, précisant que «les échanges entre les opérateurs économiques ont permis de définir les grands axes du plan d'action de la commission». Parmi ces axes, le CREA a cité «l'identification des capacités d'investissement aux fins d'élaborer un plan de développement de la production nationale des articles scolaires pour limiter leur importation», soulignant qu'il (CREA, ndlr) «sollicitera l'Agence algérienne de promo-

tion des investissements +AAPI+ pour introduire la production industrielle des articles scolaires dans la liste des secteurs prioritaires».

Par ailleurs, les industriels de ladite commission se sont engagés à «faire bénéficier de leurs expertises les investisseurs qui vont s'inscrire dans cette démarche aux fins de réaliser ce nouvel objectif de production nationale à moyen terme», a fait savoir le communiqué, ajoutant que dans l'attente de la mise en œuvre de cette démarche de production, «le CREA s'attache, dans l'esprit 'Patriotes économiquement', à tout mettre en œuvre pour permettre aux familles de

faire leurs achats en toute sérénité pour la rentrée de septembre 2024».

A cet effet, annonce le communiqué, «les opérateurs de la commission se sont engagés à permettre la disponibilité des articles scolaires dans des délais raisonnables bien avant la rentrée de septembre», ainsi qu'à «continuer à préserver le pouvoir d'achat des familles en proposant des articles scolaires à des prix abordables».

Le CREA a affirmé, dans ce sens, qu'il reste «mobilisé autour de ses engagements, particulièrement celui de la préservation du pouvoir d'achat des familles algériennes».

H.B.

GECF

Le SG du Forum s'entretient avec le ministre de l'Energie

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, mardi au siège de son département ministériel, le Secrétaire général (SG) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel qui a réaffirmé la considération du GECF à l'Algérie pour son accueil réussi et historique du 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la même organisation, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée, en présence de cadres

du Secrétariat général du Forum, du Directeur de l'Institut des recherches dans le gaz (GRI), en sus de cadres du ministère et du groupe Sonatrach, le SG du GECF a réitéré, à cette occasion, "ses chaleureuses félicitations, sa gratitude, ainsi que la considération du GECF à l'Algérie pour son accueil réussi et historique du 7^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum, saluant les orientations et les démarches du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de la réussite

de ce sommet et ses résultats fructueux, à travers la Déclaration d'Alger", lit-on dans le communiqué. La visite de M. Hamel en Algérie s'inscrit, ajoute la même source, "dans le cadre de la détermination des cadres juridiques et réglementaires du GRI, dont le siège est à Alger, y compris l'application et la mise en œuvre des politiques du GRI et la gestion de ses affaires, de la mise en place des plans et programmes relatifs à la mise à disposition du cadre pour la coopération scientifique et technologique, à tra-

vers l'échange d'informations, de l'innovation et des meilleures pratiques, la formation, en sus du transfert de la technologie, la consolidation de son utilisation et de son développement, tout au long de la chaîne des valeurs du Gaz. Dans ce cadre, "il a été convenu de former un groupe de travail spécialisé, constitué de cadres du secteur et du Secrétariat général du GECF, dans l'objectif de mettre en place une feuille de route pour concrétiser ce qui a été convenu en la matière".

R.N.

33^E SOMMET ARABE À BAHREÏN

Ahmed Attaf représente le Président Tebboune

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, participera aujourd'hui à Manama (Bahreïn), aux travaux du 33^e Sommet arabe en qualité de représentant personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier un communiqué du ministère. Après avoir accompli sa mission au Sultanat d'Oman, "en tant qu'Envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, auprès de Sa Majesté le Sultan Haïtham Ben Tariq, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, est retourné mercredi soir à Manama, capitale du Royaume de Bahreïn, pays frère, pour participer en qualité de Représentant personnel du président de la République aux travaux de la 33^e session du Sommet arabe", précise le communiqué. Un accueil spécial a été réservé à M. Attaf à son arrivée à l'aéroport de Manama, de la part des représentants du protocole royal bahreïni. Les travaux du Sommet arabe de Manama

"porteront sur les questions les plus importantes liées à la sécurité de la nation arabe, en tête desquelles la question palestinienne, ainsi que les efforts visant à renforcer et à développer l'action arabe commune dans ses différentes dimensions politique, économique, sociale et culturelle". M. Attaf prononcera, lors des travaux du Sommet, une allocution au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

ATTAF REMET UN MESSAGE ÉCRIT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SULTAN D'OMAN

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu, mercredi à Mascate, capitale du Sultanat d'Oman, pays frère, par Sa Majesté le Sultan Haïtham ben Tariq, à qui il a remis un message écrit du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans lequel il lui transmet ses salutations fraternelles, souhaitant davantage de progrès et de développement au Sultanat d'Oman et à son peuple frère, indique un communiqué du



ministère. La rencontre a permis de "passer en revue les relations algéro-omanaises exceptionnelles dans leurs différentes dimensions, politique, économique, sociale et culturelle, ainsi que les perspectives de leur développement, à la lumière de l'intérêt particulier que leur accordent les dirigeants des deux pays frères, et des prochaines échéances bilatérales", ajoute le communiqué. Les deux parties "ont également échangé les vues sur les développements de la situation sur la scène arabe, concernant notamment la

question palestinienne, et dans la région du Sahel", selon la même source. Sa Majesté le Sultan d'Oman a chargé M. Attaf de transmettre ses salutations et sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant tout particulièrement le rôle axial de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, sous la direction de son Président, pour la défense des intérêts de la nation arabe et le triomphe de sa cause centrale, la cause palestinienne.

Hamza B.

ANP

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont arrêté neuf éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 08 au 14 mai, selon un bilan rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 08 au 14 mai 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme,

la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "le terroriste dénommé 'O. Chida' dit 'Abdelhak' s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté (09) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements

combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (110) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (310) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (3,370) kilogrammes de cocaïne et (194279) comprimés psychotropes ont été saisis", précise le communiqué. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté (326) individus et saisi (56) véhicules, (132) groupes électrogènes, (107) marteaux piqueurs, (12) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des

opérations d'orpaillage illicite". De même, "(39) autres individus ont été interceptés et (11) fusils de chasse, (06) pistolets automatiques, (57788) litres de carburants, (81) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et (77) quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute la même source. Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (26) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (157) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", note le communiqué.

R.N.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

63% de taux d'avancement des travaux du projet de la station de Cap Djinet

Le taux d'avancement des travaux du projet de la station de dessalement de l'eau de mer à Cap Djinet (Boumerdès) a dépassé les 63%, a indiqué mercredi un communiqué du Groupe Sonatrach, dont trois de ses filiales supervisent la réalisation de ce projet. Ce taux a été révélé lors d'une visite d'inspection effectuée, mercredi, par le Président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, au projet de la station, accompagné du wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, de cadres dirigeants de Sonatrach et d'autres cadres relevant de la wilaya de Boumerdès, lit-on dans le communiqué. Lors de cette visite, le PDG et la délégation qui l'accompagnait se sont enquis du taux d'avancement des travaux de ce projet "vital et important", où des exposés et des explications leur ont été présentés par les représentants des entreprises chargées des travaux en cours, dont le taux de réalisation dépasse les 63%, ce qui permettra de livrer la station dans les délais fixés", ajoute la même source. Le PDG a saisi cette occasion pour visiter les différentes unités de cette station en vue de s'en-

quérir de l'état d'avancement des travaux. Et de souligner que les travaux ont "notamment" progressé en passant à la phase de réalisation d'une unité de prise d'eau de mer, confiée à la société "Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM)", tandis que les travaux de génie civil, d'électricité et de mécanique ont atteint des taux considérables. D'autres unités sont également sur le point d'être livrées, notamment l'unité de charge-

ment. "Ce projet est en phase de réception des équipements destinés au fonctionnement des différentes unités d'exploitation de la station", a fait savoir la même source. "La réception de ce projet vital, permettra d'alimenter trois (3) millions de citoyens en eau potable dans les wilayas de Boumerdes et d'Alger, d'autant que la capacité de production de l'unité de dessalement de l'eau de mer de Cap Djenat s'élève à 300.000 m3. Le groupe Sonatrach

s'est chargé, par le biais, de ses filiales, de la réalisation de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des engagements de M. le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à atténuer le stress hydrique. Il s'agit en effet de l'Algerian Energy Company (AEC), la Société Nationale de Génie Civil et Bâtiment et l'Entreprise Nationale de grands travaux pétroliers (ENGTP), conclut le communiqué.

Omar A.

PÉTROLE

Le Brent à près de 83 dollars

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet prenait dans la matinée de ce mercredi 0,53% à 82,82 dollars, son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, gagnait 0,59% à 78,48 dollars. Les cours ont connu une légère remontée, portés par la prime de risque géopolitique au Moyen-Orient et des incendies au Canada qui menacent la production du pays, mais aussi par des données sur les réserves commerciales américaines. La situation géopolitique au Moyen-Orient et l'incendie de forêt à proximité d'une région canadienne productrice de brut font monter les cours, expliquent des analystes. En parallèle, la fédération des professionnels du secteur, l'API, a estimé mardi que les stocks de brut avaient chuté d'environ 3,1 millions de barils pour la semaine achevée le 10 mai. Une baisse des stocks a tendance à porter les prix. Les analystes s'attendent quant à eux à une baisse plus modeste des réserves de pétrole brut. Les investisseurs attendent désormais la publication des données hebdomadaires sur les réserves commerciales de pétrole aux Etats-Unis. La veille, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu ses prévisions de croissance de la demande communiquées en avril dans son rapport mensuel sur le pétrole. L'Opep et ses alliés doivent se réunir début juin à Vienne, siège du groupe, pour décider de leurs niveaux de production à venir.

H. B.

ALGÉRIE POSTE

Une conférence sur le service du courrier express

L'entreprise "Algérie Poste" a organisé, mardi à Alger, une conférence sur le service de courrier express, mettant en lumière ses orientations et objectifs dans le domaine des services postaux et de l'industrie financière. Cette conférence, qui s'étale jusqu'à jeudi, s'est déroulée en présence de cadres dirigeants de l'Union Postale Universelle (UPU) et d'experts ainsi que des représentants des administrations postales et des succursales des services de courrier express arabes.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, le Président-directeur général d'EMS Champion Post Algeria et président du conseil d'administration de la Coopérative EMS, Nabil Bensissaid, a félicité l'Algérie pour l'organisation, pour la première fois, d'une conférence avec des pays arabes pour examiner les programmes visant à développer les domaines de la poste, de la livraison, des colis et du e-commerce.

Dans une allocution lue en son nom par la directrice de la normalisation et de la qualité à la direction générale d'Algérie Poste, Bouchemla Chahrazed, le Directeur général de l'entreprise Louai Zidi, a souligné que la stratégie de l'entreprise repose sur "plusieurs aspects clés, notamment l'industrie financière intelligente, l'ouverture et l'interaction avec l'environnement externe, l'innovation dans les services postaux", ainsi que l'utilisation "de technologies intelligentes telles que l'intelligence artificielle et le renforcement de la Cybersécurité".

M. Zidi a expliqué que ces thèmes représentent "la vision d'avenir" de l'entreprise en tant qu'entité publique qui s'engage et s'efforce de répondre et de s'adapter aux défis et aux changements effrénés du marché postal et financier". S'agissant de l'industrie financière intelligente, le même responsable a précisé qu'Algérie Poste a adopté une approche inclusive pour la réalisation d'une transition optimale vers un environnement financier numérique, "appuyée par l'intelligence artificielle", en vue d'améliorer l'expérience des clients et les accompagner dans cette transition à travers des plateformes faciles à utiliser, à l'instar des applications BaridiMob et ECCP.

Concernant l'ouverture et l'interaction, M. Zidi a indiqué que l'entreprise Algérie Poste, tend à assurer "une meilleure coordination avec les services de courrier express, pour plus de flexibilité, crédibilité et transparence dans le marché de livraison et d'acheminement des colis, qui connaît une dynamique notable dans notre pays".

Dans le même contexte, il a affirmé que la Cyber sécurité et la protection des données constituaient l'une des priorités d'Algérie Poste, qui œuvre à "l'élargissement et à l'amélioration de la protection du réseau postal et numérique".

L'entreprise Algérie Poste a indiqué, dans un communiqué, que selon le dernier rapport de l'UPU sur les performances des pays membres de la Coopérative EMS qui compte 175 pays membres, "EMS champion Post Algeria occupe la 1^{re} place parmi les clients de la région Afrique du nord et du Maghreb arabe.

Omar A.

OUARGLA

Des portes ouvertes sur les écoles des douanes

Des "Portes ouvertes" sur les écoles des douanes ont été organisées, mardi à l'École de formation des officiers des Douanes algériennes de Mekhadma, à Ouargla. Dans son intervention d'ouverture de cette manifestation à laquelle ont assisté les autorités locales, des cadres des Douanes algériennes, des représentants d'institutions administratives de corps constitués, le directeur régional des Douanes d'Ouargla, Aïssa Neggara a souligné que "ces portes ouvertes sur les écoles des douanes interviennent en application des directives de la Direction générale des Douanes algériennes (DGDA) portant établissement de communication et contacts permanents avec le public et la vulgarisation des différentes missions et activités de ce corps constitué". "La formation est la base de préparation des ressources humaines et permettra le perfectionnement de la mission douanière pour l'amélioration de la qualité du service public", a soutenu M. Neggara, avant de souligner que cette manifestation permettra de vulgariser les établissements de formation douanière et les opportunités d'accès à ce corps constitué. Devant s'étaler jusqu'au jeudi prochain, cette manifestation a donné lieu à la mise en place, à l'École des douanes de Mekhadma, d'une exposition riche en affiches, dépliants et photographies faisant le point sur les activités pédagogiques, culturelles et sportives prônées par l'École en direction des stagiaires, en sus des informations sur les activités opérationnelles des agents des douanes dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, la contrebande, autre autres. De même, un défilé sur les activités sportives et de maniement des armes ont été exécutés par les stagiaires de l'École de formation des officiers des Douanes algériennes de Mekhadma.

Une récolte de plus de 850.000 quintaux de céréales attendue cette saison

EL-MENIAÂ

Une production de plus de 850.000 quintaux (qx) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moisson-battage pour cette saison agricole 2023/2024 qui se poursuit dans la wilaya d'El-Meniaâ, a-t-on appris mardi de la direction des services agricoles (DSA).



Cette campagne a été lancée par le wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, au niveau de l'exploitation agricole "Frères Tahiri" s'étendant sur une surface de 700 ha sur le territoire de la commune de Hassi-El-Gara, Sud de la wilaya, dont 45 ha réservés à la production des semences, 70 ha pour le développement de la phœniciculture, en plus des équipements agricoles, dont plus d'une dizaine de pivots d'irrigation, ainsi que des silos d'une capacité de stockage de 10.000 qx. Intervenant à l'occasion du coup d'envoi de la campagne moisson-battage, le wali a mis en avant la mission de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et l'office interprofessionnel des céréales (OAIC) qui se sont attelés à la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires

pour cette campagne au niveau de toutes les exploitations céréalières.

Le chef de l'Exécutif a, à ce titre, fait part de la mise en service, en perspective de la prochaine saison agricole, de 90 pivots d'irrigation pour le développement de l'agriculture dans cette région qui approvisionne 13 wilayas du pays en semences en fonction du plan établi par la DSA. L'OAIC s'est employé, en coordination avec les CCLS d'El-Meniaâ et de Laghouat, à mobiliser tous les moyens nécessaires, dont 16 moissonneuses-batteuses, qui viennent appuyer les 44 existantes chez le privé, en plus de 160 camions d'acheminement de la production.

Dans l'optique d'assurer la réussite de cette campagne, l'on relève également l'ouverture de trois points d'engrangement des récoltes céréalières au niveau des trois communes de la wilaya (El Meniaâ, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal), d'une capacité de

stockage globale de 60.000 qx de céréales.

Dans ce cadre, le directeur des services agricoles d'El-Meniaâ, Youcef Mesbah, a fait savoir que ses services ne ménagent aucun effort, en coordination avec la CCLS locale, pour faire réussir cette campagne qui cible 222 exploitations agricoles sur une surface globale de plus de 18.000 ha, dont 16.000 ha ensemencée en blé dur, 95 ha en blé tendre et 1.230 ha dédiée à l'orge et plus de 300 ha pour d'autres céréales tablant, ainsi, sur la réalisation d'un rendement oscillant entre 60 QX/ha et 70 qx/ha. Les prévisions de la DSA tablent, au titre de la prochaine saison agricole, sur la réalisation d'une production de plus d'un (1) million qx de céréales à la faveur de l'extension des surfaces accordées aux promoteurs agricoles dans le cadre de la mise en valeur par concession par l'office de développement des cultures industrielles en terre

sahariennes (ODAS) et le reste accordé par le biais de la mise en valeur agricole.

A ces actions de développement agricole viennent s'ajouter les facilités accordées par les autorités locales les services agricoles, au travers l'attribution des autorisations de forage de puits d'irrigation, le transport gratuit des produits, ainsi que la mise à la disposition des céréaliculteurs des dépôts de stockage par la CCLS, et le soutien logistique accordé par le ministère de l'agriculture et du développement rural.

L'on relève que la wilaya d'El-Meniaâ s'est vue accorder des projets de réalisation des dépôts de stockage, dont un complexe d'une capacité de stockage d'un (1) million de quintaux, en plus de la réalisation de 11 silos d'une capacité d'ensilage de 50.000 qx chacun, dont le terrain devant y servir d'assiette a été localisé dans la région.

LE ZELLIGE DE TLEMCCEN

Un patrimoine matériel unique qui confère à la ville une esthétique singulière

Le zellige de Tlemcen est un patrimoine matériel qui distingue la ville par son esthétique unique, la différenciant d'autres types de carreaux et reflétant la créativité et l'héritage de l'architecture islamique à travers les âges. L'histoire du zellige en Algérie a connu plusieurs étapes. Avec l'avènement de l'ère Hammadite en 1005, qui a coïncidé avec la construction de la Citadelle de Beni Hammad, cet art a atteint son apogée en termes de précision et de professionnalisme. Les fouilles archéologiques ont révélé son utilisation dans le pavage des sols, le revêtement des murs et des fenêtres. "Au 13ème siècle, cet art a connu une grande prospérité sous le règne des Zianides à Tlemcen", a déclaré à l'APS Zoulikha Benchenafi, Commissaire du patrimoine culturel et Cheffé du service de recherche, de publications et de documentation au Musée public national de l'archéologie musulmane de Tlemcen. Ces pièces en céramique se caractérisent par une multiplicité de formes et de cou-

leurs. Assemblées selon des plans précis, elles forment de magnifiques panneaux décoratifs aux motifs géométriques, floraux ou calligraphiques. Elles sont principalement utilisées pour le carrelage des sols et le bas des murs, et parfois pour recouvrir des colonnes et des seuils de portes. Afin de valoriser et préserver ce patrimoine, la direction de la Culture et des Arts organise des ateliers en coordination avec les musées de la wilaya. Des visites fréquentes sont également effectuées chez les artisans des communes de Nedroma et Maghnia, spécialisés dans la fabrication du type "Kirati". Des journées d'étude sur l'histoire du zellige et la préparation d'un livre sur cet art sont aussi prévues, a ajouté le directeur de wilaya du secteur. Il est également prévu d'organiser d'autres ateliers pour former une promotion spéciale d'artisans de l'argile à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle, l'hôtellerie et le tourisme de Mansourah, a-t-il dit. Pour rappel, le directeur du Centre national de

recherches en préhistoire, anthropologie et histoire d'Alger, Slimane Hachi, a souligné dans une conférence animée récemment au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, dans le cadre du mois du patrimoine, que l'Algérie a présenté, au cours du mois d'avril dernier, un dossier à l'UNESCO sur "l'art de sculpture architecturale en zellige" pour l'introduire à la liste représentative du patrimoine culturel matériel de l'humanité". Il a fait savoir que "le zellige existe en Algérie en tant que pratique culturelle, urbaine et artistique dans la décoration des bâtiments. La preuve en est qu'il est présent, depuis plusieurs siècles, dans le site archéologique de la citadelle de Beni Hammad, inscrit au patrimoine culturel matériel de l'UNESCO et est également présent dans d'autres sites archéologiques de l'Ouest et de l'Est du pays". L'atelier de l'artisan Medelci au quartier Safsif, dans la commune de Tlemcen, est considéré comme l'un des plus anciens ateliers consacrés à cet art dans la ville. Ce spécialiste l'utilise

pour valoriser et développer le Kerati, une sorte de zellige de luxe. M. Medelci s'appuie sur la méthode traditionnelle de fabrication du zellige, avec de la pâte d'argile et un four traditionnel pour cuire les carreaux de zellige. Il a déclaré à l'APS que "les familles de Tlemcen sont très demandeuses de modèles uniques pour décorer leurs maisons en carrelage". Cet artisan a marqué de son empreinte le processus de restauration de l'ancienne mosquée "Sidi Braham", au cœur de Tlemcen. Il a su ressusciter les carreaux "émeraude" d'origine dans leur forme primitive, en employant une matière première locale, en collaboration avec l'entreprise de céramique de Maghnia. Le zellige occupe une place prépondérante dans le cœur des Tlemceniens. Les artisans spécialisés dans cet art ancestral s'emploient à le développer, à créer des modèles alliant authenticité et modernité, et à élargir ses usages dans les projets de décoration des établissements hôteliers de la wilaya.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Armée sahraouie cible des soldats des forces de l'occupation marocaine dans les secteurs de Houza et Mahbes

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé une base des soldats de l'occupation marocaine dans les secteurs de Houza et Mahbes, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué le commissariat politique de l'Armée sahraouie dans son communiqué.



Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé par d'intenses bombardements, des bases de l'occupation dans les zones de Afdre Altmat et le nord de Hericha, dans le secteur de Houza, selon le communiqué militaire, rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Des retranchements de l'armée marocaine dans les localités de Lemkhinza, et Oudi Dhamrane dans le secteur de Mehbes ont été également ciblés dimanche matin. Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les forces de l'occupation marocaine, qui subissent de "lourdes pertes humaines et matérielles" dans leurs rangs, a conclu le communiqué.

UNE ÉQUIPE MÉDICALE DE L'ONG "MÉDECINS DU MONDE" EN MISSION DE SOLIDARITÉ AUX CAMPS DES RÉFUGIÉS SAHRAOIS

Une délégation médicale de l'Organisation "Médecins du monde", comprenant des ophtalmologues, s'est rendu dans les camps des réfugiés sahraouis pour une mission médicale de solidarité, a indiqué le Croissant rouge algérien (CRA). Composée de 14 ophtalmologues relevant de l'ONG "Médecins du monde", la délégation se rendra dans les camps sahraouis pour soigner les réfugiés souffrant de maladies oculaires, avec l'aide du CRA, a

fait savoir la représentante du CRA, Benzine Amel, qui a accueilli l'équipe médicale à son arrivée en Algérie en provenance d'Espagne. Pour sa part, Elena Blanco, membre et représentante de cette ONG, a indiqué que cette mission permettra de soigner les enfants et les personnes âgées sahraouis, qui vivent dans des conditions très difficiles, en leur fournissant les traitements et les médicaments en sus des interventions chirurgicales, notamment pour la cataracte et le glaucome. La représentante de l'organisation a adressé ses remerciements aux autorités algériennes et au CRA pour leur soutien et les aides qu'ils ont mis à disposition

afin de garantir le succès de cette mission. La même intervenante a rappelé les conditions difficiles dans lesquelles vivent les réfugiés sahraouis dans leurs camps, soulignant que "beaucoup de gens ignorent leurs souffrances quotidiennes". Elle a expliqué que l'équipe effectuera 170 interventions chirurgicales et traitera 700 personnes tout au long de son séjour dans les camps.

De son côté, le coordinateur général de cette équipe a exprimé sa fierté de participer à cette mission et d'être en Algérie, ainsi que sa satisfaction d'aider les réfugiés dans les camps sahraouis en attendant qu'ils obtiennent leur liberté et leur indépendance.

MAURITANIE Réunion de la commission mixte mauritano-sénégalaise de coopération douanière

Les réunions du comité mixte mauritano-sénégalais de coopération douanière, présidées par l'inspecteur principal Hamdouh Ould Mohamed Mahfoudh, directeur général des Douanes mauritaniennes, et Dr Mbaye Ndiaye, directeur général des douanes sénégalaises, ont débuté mardi soir à Rosso, capitale de la wilaya du Trarza. Au cours d'une cérémonie organisée dans les locaux de la direction régionale des Douanes de Rosso, le Directeur général des Douanes Mauritanien a salué la coopération fructueuse entre les deux administrations, représentées par le Bureau des Douanes de Rosso, en Mauritanie, et son homologue de Rosso-Sénégal, d'une part, et leurs administrations régionales respectives, d'autre part. Il a précisé que cette coopération remonte à des décennies, compte tenu de l'avenir prometteur dû au développement attesté par la mise en place de postes frontaliers prêts à faire face au lancement du pont de Rosso en cours de construction, appelant les experts à mettre en œuvre la commission mixte de coopération douanière conformément aux décisions de la dernière réunion de la haute commission mixte de coopération entre les deux pays tenue à Nouakchott en février dernier. Pour sa part, le directeur général des douanes sénégalaises a remercié son homologue mauritanien pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait, ajoutant que cela reflète la profondeur des relations historiques anciennes et distinguées entre les deux pays frères. Il a ajouté que les deux administrations doivent travailler avec diligence pour concrétiser les aspirations des deux peuples au rapprochement, à la coopération et à l'intégration. Les intervenants au nom des commissaires en douane au niveau des deux pays ont salué la coopération constructive et fructueuse entre les deux pays frères.

TUNISIE

Les résidents à l'étranger réclament l'accélération de la nouvelle mesure sur le régime de privilège fiscal

Les Tunisiens expatriés se demandent encore s'ils pourront bénéficier cet été de la nouvelle mesure sur le régime de privilège fiscal (FCR) se rapportant à la possibilité d'importer un véhicule tous les dix ans. Ils ne comprennent pas le retard de l'entrée en vigueur de cette nouvelle mesure. Plusieurs mesures ont été prises ces dernières années au profit des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE). Parmi ces mesures, la possibilité d'importer un véhicule dans le cadre du régime de privilège fiscal (FCR) tous les 10 ans, selon l'article 24 de la loi de Finances 2024. Auparavant, ils ne pouvaient bénéficier des avantages fiscaux liés à l'acquisition d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule utilitaire ne dépassant pas la charge de trois tonnes et demie, qu'une seule fois, dans le cadre d'un retour définitif en Tunisie et ne pouvaient donc bénéficier de la franchise totale ou partielle des taxes.

DES INTERROGATIONS LÉGITIMES

Les membres de la communauté tuni-

sienne avaient accueilli avec joie cette nouvelle mesure qui ne fait que confirmer le grand intérêt accordé par le gouvernement à la diaspora, d'autant que les prix des voitures en Tunisie ne cessent d'augmenter au fil non pas des ans mais des mois, contre une baisse de 20% imposée par le ministère du Commerce relative à l'importation des véhicules neufs en 2023. Sauf qu'ils ont dû déchanter puisque l'article est resté à cette date lettre morte. Nos concitoyens n'ont pas manqué de poser des questions quant au retard accusé dans la mise en application de cet article de la loi de Finances 2024, et de demander des explications aux services de la douane tunisienne. On rappelle à cet effet qu'un Conseil ministériel restreint (CMR) présidé par le Chef du Gouvernement, Ahmed Hachani, en avril dernier pour examiner les préparatifs du retour des Tunisiens cet été. Parmi les décisions prises, le développement dans les délais d'une plateforme électronique pour accélérer l'actualisation des textes relatifs au privilège d'exonération douanière (FCR),

ainsi que le traitement des demandes de ce privilège. L'application de la nouvelle mesure est pour bientôt, rassure la Douane. Lors d'une récente déclaration, le porte-parole officiel de la Douane tunisienne, le colonel Chokri Jebri, annonce que les différentes parties relevant des ministères s'activent à élaborer les nouvelles mesures réglementaires en rapport avec les dispositions de la loi de Finances de l'année 2024. De ce fait, et à mesure que les grandes vacances arrivent à grands pas, avec un retour au pays, les expatriés n'arrivent pas à comprendre les raisons de ce retard qui les prive, de fait, du droit de bénéficier d'un grand avantage fiscal qui leur est dû.

Mais tout compte fait, la finalisation de certaines procédures inhérentes à la loi de Finances 2024 n'est pas une tâche aussi facile et aussi simple. Elle demande une série d'autres mesures et des concertations entre les départements ministériels concernés. Ce serait donc juste une question de temps. La communication est toutefois nécessaire pour lever toute équivoque.

LIBYE

Des douaniers sous les verrous pour contrebande de lingots d'or

Le ministère public libyen a ordonné l'emprisonnement des responsables impliqués dans le cadre de la plus grande tentative de contrebande de métal précieux hors du pays, dans l'histoire de la Libye. Le ministère public a déclaré dans un communiqué de presse : « L'autorité chargée de l'enquête a ordonné l'emprisonnement du directeur général de l'autorité douanière et des dirigeants du travail de l'autorité au sein du départe-

ment de l'aéroport international de Misrata, dans la ville située à 200 kilomètres à l'est de la capitale, Tripoli ».

Le communiqué parle de l'implication des douaniers à l'aéroport et de leur conspiration avec d'autres pour retirer 25 875 kilogrammes de lingots d'or, en plus des 319 kilogrammes, en violation de la législation réglementaire.

La valeur financière de l'or saisi est de 1,8 milliard de dollars, selon les prix mon-

diaux actuels.

Les personnes impliquées ont été emprisonnées pour « avoir délibérément contribué à la perpétration d'un incident visant à obtenir des avantages matériels illégaux pour autrui et à nuire à l'économie nationale », selon le communiqué.

Au début de cette année, le ministère public a annoncé l'ouverture d'une enquête sur une affaire de contrebande d'or depuis l'aéroport international de

Misrata.

A et égard, les opérations de commerce et d'exportation de l'or s'effectuent uniquement par l'intermédiaire de la Banque centrale de Libye, par l'intermédiaire de sociétés agréées et selon des conditions spécifiques, souligne le ministère public.

Selon des rapports internationaux, le marché noir en Libye constitue une plateforme non officielle pour le commerce de l'or.

La structure de l'actionnariat de Naturgy Energy Group et de la société Medgaz, face à l'offre d'achat du groupe énergétique Emirati, TAQA

Par : Abderrahmane
MEBTOUL

1.-La négociation du groupe Emirati TAQA porte essentiellement sur deux sociétés CVC Advisers Ltd 2 qui détient une part de 20,72% et le Holding espagnol Criteria qui est le principal prêteur de Caixabank qui détient 26,7%, donc une perspective de rachat d'environ de 47,42% pour un montant avec si l'on prend la valeur boursière fin 2023 entre 10/11 milliards de dollars et ce grâce au fonds souverain de l'Émirat d'Abu Dhabi qui selon Statistica de juin 2023 avoisine 1000 milliards de dollars avant le Koweït 769 milliards de dollars, l'Arabie saoudite 730 milliards de dollars, la Corée du Sud 707 milliards de dollars, le Qatar détenant en 2022, selon le Sovereign Wealth Fund Institute, 461 milliards de dollars d'actifs et près de 500 en 2023, mais derrière les fonds souverains japonais 1425 milliards de dollars, la Norvège 1375, China Investment Compagny 1351, SAFE Investment Compagny - Chine 1034 (tous deux réunis pour la Chine 2385 milliards de dollars alors étant alors classé premier). Naturgy Energy Group, S.A. est une grande firme internationale qui est spécialisée dans le traitement, le transport et la distribution de gaz naturel, et dans la production d'électricité. L'activité du groupe s'organise autour de 4 pôles : achat, transport et distribution de gaz naturel : 386 479 GWh distribués en 2022, au travers d'un réseau de 136 272 km de gazoducs ; - production et distribution d'électricité : 47 029 GWh produits et 34 033 GWh distribués au travers d'un réseau de 155 060 km de lignes électriques - transport et vente de gaz naturel liquéfié et la gestion et exploitation d'infrastructures de gaz et d'électricité. En 2023, selon plusieurs sites et bourses internationales, -www.agenzianova.com - l'entreprise a réalisé des revenus pour 22,69 milliards d'euros, des prévisions de 25,54 milliards de dollars pour 2024, avec une dette de 9,2 milliards d'euros de trésorerie et équivalents, un bénéfice de 1,9 milliard d'euros, soit 20,4% de plus que 2021 et la marge brute opérationnelle (Ebitda) a atteint 5,4 milliards



d'euros, en hausse de 10,5%.

2.- Selon le site énergétique international Zone Bourse- pour fin 2023 (synthèse réalisée par le professeur Abderrahmane Mebtoul) la ventilation des actionnaires est la suivante : Fundación Bancaria Caixa d'Estalvis i Pensions de Barcelona avec une part de 26,71% avec 258960216 actions avec une valorisation de 5 622 M \$ - CVC Advisers Ltd 2 avec une part de 20,72% avec 200.568.658 actions et une valorisation de 4 360 M \$- Global Infrastructure Management LLC avec une part de 20,64%, 200.137.868 actions et une valorisation de 4 345 M \$- IFM Investors Pty Ltd. (Private Equity) avec une part de 15,01%, 145.534.598 actions et une valorisation de 3 159 M \$- Government of Algeria 4,61% avec une part d'actions de 40.349.008 et une valorisation de 876 M \$- Naturgy Energy

Group SA avec une part de 0,9868%, actions 8.695.493 et la valorisation de 189 M \$- Lyxor International Asset Management SAS avec une part de 0,1766%, actions 1.712.336 et la valorisation de 37 M \$- Azimut Capital Management SGR SpA avec une part de 0,0930%, actions 902 014 et la valorisation 20 M \$- Universal-Investment-Gesellschaft mbH (Invnt Mgmt) avec une part de 0,0762%, actions 738 792 et la valorisation 16 M \$- Caixabank Asset Management SGIIC SA avec une part de 0,0748%, actions 724 837 et la valorisation 16 M \$. La valeur de l'action variant de jour en jour soit à la hausse ou à la baisse, de Naturgy le 13 mai 2024 est coté en bourse à 24,730 euros. Dans ce cas la capitalisation boursière au sein de ce groupe international au 14/05/2024 de l'Algérie est de 997.230.770 euros contre 876

millions de dollars en 2023 Pour MEDGAZ, après l'achèvement d'une opération d'acquisition de 19,10% des actions détenues par la compagnie espagnole CEPSA Holding dans la Société Medgaz, Sonatrach a augmenté sa participation dans la Société Medgaz SA de 8,04%. ce qui lui donne une participation passant de 42,96% à 51% étant devenue majoritaire. Durant le premier trimestre 2024, l'Algérie représente environ 33% de l'approvisionnement en gaz de l'Espagne et pour l'Europe pour 2023 environ 19%.

MEDGAZ a enregistré un chiffre d'affaires de 295,761 millions d'euros en 2022, une augmentation de plus de 19% par rapport à l'année 2021, avec un résultat d'exploitation de 211,997 millions d'euros et un bénéfice de 135,937 millions d'euros marquant une augmentation de 28,3% par rapport à 2021. Ce gazoduc offshore relie directement l'Algérie, au départ de la Station de compression sise à Beni-Saf, à l'Espagne au niveau du Terminal Arrivée sis à Almeria, d'un diamètre de 24" et d'une longueur de 210 kms avait une capacité de transport annuelle de 8,2 milliards mètres cubes mais qui a été augmentée courant 1er trimestre 2021 à 10,2 milliards mètres cubes par l'ajout d'un 4ème Turbo-Compresseur au niveau de la Station de Compression de Beni-Saf

3.- La cession d'actions est une pratique normale conforme au droit du commerce international et toute société peut se porter acquéreur et pas seulement le groupe Emirati, le prix de cession dépendant de l'offre et de la demande. Mais des pays ont uti-

lisé la minorité de blocage ou le droit de préemption avec pour finalité de mieux prendre en compte les préoccupations de sécurité nationale. Cependant, dans la pratique des affaires internationales outre l'importance de bien rédiger les contrats internationaux de connaître toutes les conséquences de tel article ou annexe afin d'éviter des litiges et donc des pénalités au niveau des tribunaux internationaux, il faut se rendre à l'évidence que la solidité des clauses contractuelles n'est pas évidente lorsque l'entreprise avec laquelle on contracte est cotée en Bourse. C'est que le monde est dominé par les marchés financiers où au niveau mondial où les échanges sur les marchés actions se sont élevés en 2023 à plus de 100.000 milliards de dollars, presque l'équivalent du PIB mondial. Aussi s'imposent des stratégies d'adaptation, étant dans un monde interdépendant avec de profonds changements géostratégiques s'orientant vers un monde multipolaire qui sera dominé par les nouvelles technologies (transition numérique), la transition énergétique afin de faire face aux impacts négatifs du réchauffement climatique et les marchés financiers. Face à ces transformations, l'idée développée il y a de cela plusieurs années (voir conférence à l'UNESCO 1993 du professeur Abderrahmane Mebtoul séminaire international Europe/Afrique), d'une bourse euro africaine afin de dynamiser l'investissement du continent dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant est d'une brûlante actualité.



L'AGRICULTURE FAMILIALE :

Un système agraire garant de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources naturelles

Mohamed KHIATI (*)

En matière de statut juridique des terres agricoles, il est nécessaire de noter tout d'abord que des réformes importantes ont été engagées ces dernières années notamment en ce qui concerne les terres relevant du secteur public (opération de conversion du droit de jouissance en droit de concession) et de l'accession à la propriété foncière agricole (remise d'actes de propriété), mais, il reste que, s'agissant du secteur privé qui possède généralement un foncier non titré, les terres de type " Melk personnel " représentent 252. 331 exploitations (24,65%) et de type " Melk " en indivision non titré représente 261. 005 exploitations soit 25,49% (RGA);

Au total, 50,14% des exploitations sont sans titre et elles représentent 41,05% de la SAU totale soit 3. 472. 344 hectares. Le RGA révèle par ailleurs concernant l'âge des exploitants agricoles que les chefs d'exploitation ayant " plus de 60 ans " représentent 37% (377.388) du total et se répartissent par classe de SAU de la manière suivante :

Moins de 10 ha représentent 265. 244 chefs d'exploitation (70%);

10 à moins de 50 ha : 90. 393 chefs d'exploitation (24%);

50 à moins de 200 ha : 6 967 chefs d'exploitation (1,9%).

En terme de genre et pour l'élément féminin 51% des chefs d'exploitation ont " plus de 60 ans " et plus de 48% de cette catégorie ont " 70 ans et plus " et 2,1% des femmes chefs d'exploitation ont " moins de 30 ans " alors que pour l'élément masculin, 36,2% des chefs d'exploitation ont " plus de 60 ans ". Parmi ceux - ci, 43,5% ont " 70 ans et plus ". 5,5% des chefs d'exploitation de sexe masculin ont " moins de 30 ans ".

En matière de formation agricole, 2,7% des chefs d'exploitation (27.158) ont une formation agricole dont 98,5% sont des hommes et 1,5% sont des femmes. Parmi les 27.158 chefs d'exploitation 53% ont bénéficié d'un cycle de perfectionnement et 20% sont des techniciens supérieurs ou des ingénieurs agronomes.

Concernant l'accès aux crédits agricoles, à la sécurité sociale et aux assurances, il faut rappeler que les exploitants agricoles bénéficient du crédit de campagne agricole (RFIG) sans intérêt et du crédit " Attahadi " destiné aux investissements dans les filières de production, les intrants, l'irrigation, le financement du programme machinisme agricole. Les données du RGA relèvent quand même l'existence d'un désinvestissement et une décapitalisation au sein des exploitations agricoles de sorte que 3% font recours au crédit bancaire et 8% d'entre elles déclarent avoir contracté une assurance agricole, au moment de la réalisation du RGA, 2001. Telles étaient résumés quelques indicateurs du RGA, relatifs aux exploitants et exploitations et tout laisse croire que depuis les choses ont néanmoins changé. Cependant, dans l'esprit de ces données, on tend juste, à tort ou à raison, à considérer les petites exploitations agricoles en tant qu'entités structurelles de type " agriculture familiale ", car aujourd'hui, il n'existe, aujourd'hui aucune définition légale et réglementaire définissant ce type d'agri-



culture. A ce sujet, on ne fait qu'admettre au plus, des définitions à connotations administratives en considérant la taille des exploitations agricoles mesurée en superficies alors que l'agriculture familiale est identifiée à travers de nombreuses caractéristiques. Certaines organisations professionnelles à l'instar des chambres d'agriculture assimilent les exploitations de moins de 10 hectares aux exploitations familiales, alors que le " Fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles (FSAEPEA) " retient le seuil de moins d'un hectare en sec et moins de 0,5 hectares en irrigué comme seuils d'identification des petites exploitations agricoles. A ce titre, il ne va pas sans dire que 70% des exploitations ont néanmoins ce caractère familial si l'indicateur " superficie " est pris en considération. Celles-ci assurent notamment la sécurité alimentaire du ménage et contribuent par la même à la production agricole locale. Ces exploitations dépendent en grande partie l'activité agricole, mais ne produisent en fait qu'en quantités restreintes et se caractérisent dans le fond, par un lien privilégié entre l'activité économique, la structure familiale et le terroir. La main d'œuvre est composée principalement des membres de la famille qui ne sont pas salariés mais qui y trouvent néanmoins des revenus. Dans cet ordre d'idées, les agricultures familiales peuvent parfois obtenir des résultats alimentaires, sociaux et environnementaux bien meilleurs que les exploitations agricoles de grande taille par addition de la valeur de leur production. Elles présentent des avantages comparatifs par rapport aux autres formes d'agriculture. Si la distinction est de mise, l'enjeu consiste à trouver des voies et des moyens pour faire coexister intelligemment les agricultures familiales avec les autres agricultures de type patronal et entrepreneurial. Cependant et dans le détail, cette catégorie d'agriculture bien qu'elle présente autant d'avantages, elle est soumise à des contraintes liées à la maîtrise et à l'appropriation technique, car elle butte déjà aux nouveaux défis inhérents au changement climatique, à la récurrence des sécheresses et parfois à la dégradation des ressources en terres et en eau et d'autres impacts négatifs sur l'environnement qui ne font que confirmer la complexité de cette thématique. Dans ce contexte, l'adaptation de nouvelles pratiques culturelles dans les systèmes agraires permettraient d'accroître la production agricole des exploitations familiales. Par ailleurs, la production des biens et des services

dépend de l'utilisation et de la combinaison de facteurs (terre, travail, capital d'exploitation). Dans ce contexte, la durabilité des ressources naturelles que sont l'eau et les sols, indispensables à l'activité agricole, occupe une position centrale dans cette équation difficile du développement ayant trait à l'agriculture familiale auquel il faut greffer les moyens financiers. Ce que suggère l'idée de produire plus, mais le faire autrement, car la rareté de l'eau et des terres arables s'amplifie pour bon nombre de petites exploitations. D'autre part, l'on sait parfaitement, justifié par de nombreuses études entreprises à l'échelle mondiale que ce type d'agriculture est garant de la gestion responsable des ressources naturelles par le fait de leur conservation en assurant leur pérennité dans la mesure où elle préserve les produits alimentaires traditionnels, tout en contribuant à une alimentation saine et équilibrée, le maintien de la biodiversité agricole et l'utilisation durable de ces ressources d'où l'importance d'engager la réflexion autour de l'agriculture familiale pour la considérer dans les programmes de développement agricole et rural. Le soutien des politiques agricoles appliquées en Algérie, demeure certes au cœur du processus de développement de l'ensemble des exploitations agricoles sans distinction aucune. Ce qui constitue un avantage précieux qu'il faudra consolider, mais cependant, les capacités de développement des exploitations familiales restent dépendantes du niveau de leurs revenus issus de la commercialisation des produits agricoles qui déterminent leur possibilités d'investissement qui devra favoriser leur rentabilité d'où surgit l'idée de leur mise à niveau pour qu'elles soient plus aptes à contribuer au développement socioéconomique d'une manière générale. La pluralité des instruments engagés par l'Etat est évidemment un atout positif. Mais elle pose des difficultés en termes de compréhension, d'assimilation des dispositifs et de superposition de mesures, qui, en réalité ouvre plus de possibilités d'obtention de crédits, de soutien ou de subventions, sachant toutefois que l'agriculture familiale joue un rôle central dans les circuits locaux de production, de commercialisation et de consommation, non seulement en créant des emplois, mais aussi en générant des revenus et de richesses en stimulant et en diversifiant les économies locales. Elle est la principale productrice de denrées alimentaires consommées à l'échelon local d'une zone donnée. Les marchés locaux hebdomadaires obser-

vés dans les zones rurales étant la parfaite démonstration. Dans ce cadre, la recherche de solutions accessibles et adaptées pour un meilleur avenir de l'agriculture familiale pourrait offrir la possibilité de mettre en œuvre un projet de modernisation prônant une agriculture compétitive visant des perspectives de mise à niveau en s'appuyant sur les différents modèles de financement en direction de l'agriculture familiale. Aussi, et d'une façon globale convient-il d'engager par les milieux universitaires : agronomiques et économiques des études approfondies autour du sujet de l'agriculture familiale en Algérie, car la production scientifique en la matière demeure jusque là, faible et se mesure à certaines études à l'instar de l'étude systématique réalisée par le CIHEAM- IAMM en partenariat avec l'INRAA (voir abréviation), sur : " l'agriculture familiale à petite échelle au Proche Orient et en Afrique du Nord: Focus sur l'Algérie ", s'inscrivant dans le cadre de

" l'initiative régionale sur l'agriculture à petite échelle pour un développement inclusif " de la FAO, dont les résultats ont été édités en 2021. A rappeler toutefois que l'objectif global de cette étude visait l'examen de l'état de ce type d'agriculture dans le but de générer un plan d'action à moyen terme pour catalyser le développement durable et inclusif de la petite agriculture familiale en Algérie sur la base d'une typologie structurelle des petites exploitations familiales dans les différentes zones agro-écologiques basée sur les ressources et moyens de production, en particulier les ressources foncières et les ressources en eau mobilisées dans les exploitations. Au terme de ladite étude, une série de recommandations fut avancée et qui pour l'essentiel portent sur la nécessité d'élaborer une définition légale et spécifique de l'agriculture familiale en Algérie tenant compte des contextes agro écologiques et ce, en vue d'appuyer le processus de reconnaissance des " petites exploitations agricoles familiales " et leur intégration dans les dispositifs d'aides publiques et de situer l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, rurales et alimentaires et tout particulièrement à travers des mécanismes d'appui (agriculture et développement rural, PME, environnement et aménagement du territoire, ressources en eau, solidarité nationale, culture et artisanat). L'étude suggère par ailleurs d'intégrer dans le système national d'information statistique les indicateurs susceptibles d'aider à apprécier le poids économique et social de ce type d'agriculture et ce, par la considération de leur apport dans le contexte du recensement général de l'agriculture (RGA), d'appuyer la création et l'encadrement d'organisations sociales dédiées à la préservation et à la promotion de l'agriculture familiale et sécuriser les agriculteurs par l'octroi de statuts fonciers (notamment aux catégories de jeunes et femmes...), en favorisant l'investissement à moyen et long terme dans les petites et moyennes exploitations agricoles familiales et réfléchir à des systèmes permettant d'éviter le morcellement des exploitations. Au titre de l'encadrement, ladite étude a recommandé la promotion d'une politique appropriée d'incita-

tion des jeunes et des femmes à rester dans la région et à opter pour le travail agricole afin de renforcer le rôle de la main d'œuvre, d'envisager le rajeunissement des exploitants agricoles et d'engager des programmes de renforcement de leurs capacités en connaissances techniques et scientifiques (formation et vulgarisation) en relation avec les établissements de formation, des instituts techniques et de recherche agronomique. Il s'agit également dans la démarche, de favoriser les crédits et les assurances agricoles mutuelles susceptibles de prendre en charge le caractère très risqué des activités agricoles, à même de permettre un accès au plus grand nombre et de pérenniser les investissements dans les exploitations agricoles et de cibler les soutiens agricoles en faveur de l'agriculture familiale et intégrer à terme, le soutien aux activités de protection des ressources naturelles et de l'environnement dans les zones de montagnes, steppiques et oasiennes. Alors qu'en termes de programmes de recherche-développement, l'étude suggère d'orienter ses axes vers les questions inhérentes à l'agriculture familiale (sociologie notamment) à décliner en projets de coopération et actualiser la base de connaissance sur les exploitations qui présentent une grande diversité du point de vue des caractéristiques socio-économiques, du mode d'organisation et de fonctionnement, et autres en fonction des zones agro-écologiques. Enfin et à l'heure actuelle, il serait, pensons-nous, utile d'engager la réflexion autour du sujet de l'agriculture familiale pour lui imprimer un cadre juridique et réglementaire compte tenu de son apport indéniable à la sécurité alimentaire et au développement local du pays car, ce type d'agriculture n'est que peu pris en charge dans les statistiques agricoles bien que l'on sache pertinemment qu'elle contribue à l'économie agricole et rurale et à la promotion économique et sociale en général. Comme, il serait de pleine mesure d'intégrer des indicateurs d'appréciation et de mesure de la participation de cette forme d'agriculture dans le cadre du contenu du recensement général de l'agriculture prévu au cours des mois à venir. Cela dit et en l'attente et pour le moment, il est suggéré de renforcer les capacités des acteurs de la catégorie de l'agriculture familiale en intensifiant les activités d'appui technique et de conseil et d'inciter à la création de coopératives de services notamment pour les diverses catégories en milieu rural à travers des approches favorisant l'investissement et la mise à niveau des petites exploitations familiales. Enfin, une stratégie opérationnelle visant cette catégorie d'agriculture revêt à l'heure actuelle, une importance capitale étant donné que globalement, l'agriculture algérienne est caractérisée par le caractère privé des exploitations agricoles constituant un système agraire garant de la sécurité alimentaire et de la préservation des ressources naturelles. Y penser, c'est déjà agir.

FIN

(*) Mohamed KHIATI, Agronome Chercheur et Consultant
Khiame61@yahoo.fr

EL MOUDJAHID

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE, PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS ET NATIONAUX...

Santé économique : le nouveau souffle

Ce constat a été accredité par les économistes avec un argumentaire étoffé.

Ces mêmes économistes mettent en évidence les consécutions qui se succèdent dans le sillage d'une dynamique qui tire vers le haut la croissance nationale. Celle-ci, qui a déjà connu un taux de croissance très significatif en 2023 atteignant 4,1%, est actuellement «boostée» davantage, grâce à la performance robuste qu'affichent plusieurs secteurs clés de l'activité économique. Une tendance qui confirme, à juste titre, les investissements multiples et diversifiés initiés à travers l'ensemble du territoire national, avec des montants impressionnants qui dénotent aussi bien l'aisance financière de l'Algérie que l'efficacité de sa politique économique. Pas plus tard qu'avant-hier, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé une cagnotte de 3,5 milliards de DA pour la relance de l'ENIEM de Tizi Ouzou, un investissement de plus qui certifie du redéploiement de ce secteur névralgique qui se fixe l'objectif d'augmenter à 10% sa contribution au PIB à l'horizon 2027. «L'industrie est ce secteur où les filiales impactant sur la production nationale progressent d'une manière fulgurante, à l'instar de la sidérurgie et de la métallurgie, l'agroalimentaire et la production pharmaceutique, les matériaux de construction, l'élec-



troménager et autres», indique, à cet effet, l'universitaire Brahim Guendouzi, spécialiste des questions économiques.

LA PRODUCTION NATIONALE MONTE EN CADENCE

Contacté par El Moudjahid, il relève, concernant le domaine industriel, que la production nationale se substitue de plus en plus aux importations, et enregistre des exploits notables sur le plan des exportations, ce qui est à même de mieux consolider son tissu de production et d'initier encore plus de projets d'investissement d'envergure suivant la logique de la diversification économique. «Toute la stratégie de l'État repose sur le développement de l'investissement, qui constitue le moteur de son programme de relance économique», a ajouté notre interlocuteur, relevant qu'il s'agit là d'une dynamique de mieux en mieux promue dans d'autres secteurs d'activités,

comme celui de l'agriculture qui bénéficie d'un intérêt stratégique de la part des hautes autorités de l'État, dans le cadre, notamment, de la consolidation de la sécurité alimentaire. En atteste, à titre illustratif, l'important projet structurant d'une valeur de 3,5 milliards de dollars, que l'Algérie a paraphé, fin avril dernier, avec un partenaire qatari et portant sur la réalisation de fermes d'élevage intégrées de vaches laitières et de la production de lait en poudre dans la région du sud du pays, notamment dans la wilaya d'Adrar. Quelque 5 000 postes d'emploi directs sont projetés à travers cet investissement prometteur. Considérables sont par ailleurs les efforts consentis par l'Algérie dans le domaine de la sécurité et de la transition énergétiques. L'on peut citer, à ce propos, le mégaprojet solaire d'un montant de 2,2 milliards de dollars, dont le contrat signé en mars dernier porte sur la construction d'une vingtaine de centrales pho-

tovoltaïques d'une capacité totale de 3 000 mégawatts d'énergie électrique et où il est prévu la création de 12 000 postes d'emploi.

PROMOTION DE LA DESTINATION ALGÉRIE

Plus de 6 000 projets d'investissements privés initiés dans divers domaines d'activités sont enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a indiqué en outre l'économiste. Ce chiffre important renseigne, si besoin est, sur l'énorme potentiel de développement dont dispose l'Algérie dans tous les domaines. Aussi riche en énergie, en eau et en ressources minérales, l'Algérie, qui est dotée également d'un savoir-faire reconnu dans les domaines de l'agriculture, des hydrocarbures, de la défense et de l'aéronautique, est aussi ce pays où plus 65% de sa jeunesse suit une formation ou se lance dans des petites et moyennes entreprises, des micro-entreprises, des start-up, voire des grandes entreprises.

Le Pr Guendouzi a mis en relief en outre la création de plusieurs nouvelles lignes aériennes reliant l'Algérie à plusieurs pays du globe, consolidant ainsi sa destination, y compris pour la communauté d'affaires, dans le but d'attirer plus d'investissements étrangers. L'atout de la stabilité comme celui de la transparence qui distinguent le climat d'affaires ont aussi leur importance et constituent des facteurs déterminants pour la consécration des objectifs d'une économie plus résiliente et du développement durable.

LE JEUNE INDÉPENDANT RECHERCHE SCIENTIFIQUE Accord de coopération entre l'Algérie et l'Italie

La cérémonie de signature du document a été co-présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et la ministre italienne des Universités et de la Recherche, Anna Maria Bernini, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo. A cette occasion, M. Baddari a déclaré que ce mémorandum d'entente vise à développer et renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, en prévision de l'établissement d'un partenariat, notamment dans le domaine pédagogique, et ce afin d'assurer un environnement d'enseignement unifié entre les universités algériennes et italiennes, et ainsi créer un réseau universitaire et de recherche commun entre les deux pays. Il a également souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un rapprochement plus large entre les deux pays et vise à renforcer la collaboration bilatérale dans le domaine stratégique de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces échanges pourront concerner les méthodes d'enseignement, les programmes d'études ou encore l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur. En toile de fond de ces accords se trouve la volonté de l'Algérie de transformer son système d'enseignement supérieur. M. Baddari a insisté sur le passage nécessaire à une université traditionnelle à une université entrepreneuriale. Cette évolution vise à former des diplômés plus en adéquation avec les besoins du marché du travail et à encourager la création d'entreprises et d'activités génératrices de richesses. L'accord prévoit également la mise en place d'un jumelage entre les universités algériennes et italiennes. Ce jumelage vise à renforcer la coopération entre les universités dans divers domaines, tels que l'échange de programmes d'études, de projets de recherche et de personnel. En outre, il est également prévu dans le cadre de cet accord la préparation d'une université de quatrième génération dans les deux pays. Cette université vise à suivre le rythme des évolutions rapides dans les domaines des sciences et de la technologie. De son côté, Mme Bernini a exprimé sa disponibilité à concourir à l'échange d'expertises académiques et de recherche entre les deux pays pour relever le défi dans le domaine de la formation universitaire et de la recherche scientifique, et préparer les étudiants aux métiers futurs dans divers domaines. Il convient de noter que cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération euro-méditerranéenne dans l'enseignement supérieur favorisant l'échange de connaissances et de savoir-faire entre les deux rives de la Méditerranée.

ALGÉRIE 360

Le moral des chefs d'entreprise algériens au beau fixe, selon l'étude «Global CEO Survey»

Le moral des chefs d'entreprise algériens est au beau fixe après les difficultés des dernières années. La pandémie et l'instabilité institutionnelle ont laissé place à une confiance retrouvée. Une enquête récente, menée par PwC pour la première fois en Algérie, révèle cette tendance. L'étude «Global CEO Survey» met en lumière l'optimisme des dirigeants algériens pour l'avenir économique du pays. Les résultats de l'enquête, présentés à Alger lors d'une cérémonie officielle, montrent que 90% des chefs d'entreprise interrogés sont optimistes quant aux perspectives économiques des douze prochains mois. En outre, 87% des dirigeants se disent confiants dans la capacité de leurs entreprises à croître dans les trois prochaines années. Cette enquête a bénéficié de la présence de ministres et de dirigeants d'organisations patronales, dont le Conseil du Renouveau Économique Algérien (Crea). Cependant, les chefs d'entreprise expriment aussi des préoccupations. Environ 68% s'inquiètent de l'impact de l'inflation sur l'activité économique, notamment la consommation et les ventes. De plus, 51% redoutent les risques liés à la cybersécurité, dans un monde de plus en plus digital et tourné vers l'intelligence artificielle. Pour s'adapter, 55% des dirigeants

envisagent d'investir dans la modernisation de leurs entreprises et de remodeler leur modèle économique pour la prochaine décennie.

INVESTISSEMENTS DANS LA MODERNISATION ET LA TECHNOLOGIE

Les chefs d'entreprise algériens reconnaissent l'importance des évolutions technologiques et des nouveaux partenariats stratégiques. L'étude souligne que ces dirigeants investissent dans la modernisation des structures de leurs entreprises pour rester compétitifs. Ils se concentrent sur le développement de nouveaux produits et services, l'adoption de technologies innovantes et la formation de partenariats stratégiques. Les préoccupations environnementales jouent également un rôle crucial. Les chefs d'entreprise algériens s'engagent activement dans la lutte contre le changement climatique. Selon l'enquête, 56% des dirigeants ont initié des actions pour améliorer l'efficacité énergétique de leurs entreprises. De plus, 47% prévoient d'investir dans des produits respectueux des normes environnementales. Cette transformation montre un engagement clair envers un avenir plus durable.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AMÉLIORÉ

La confiance des chefs d'entreprise algériens semble aussi nourrie par l'amélioration de l'environnement des affaires. Les efforts de débureaucratisation et d'amélioration de l'accès au financement ont contribué à cette tendance positive. Une baisse des taux d'intérêt et un discours politique rassurant pour les opérateurs économiques ont également joué un rôle important. Kamel Moula, président du Crea, a exprimé son optimisme lors de la présentation de l'étude. Il a souligné que plus de 7000 entreprises se sont inscrites auprès de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI). Cela indique un retour de la confiance et un engouement renouvelé pour l'investissement en Algérie. Ces efforts pour faciliter l'acte d'investir sont essentiels pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers. L'enquête «CEO Survey» explore les opinions des managers sur divers sujets liés à la croissance économique, la confiance et la transformation des entreprises. Les chefs d'entreprise algériens, malgré les défis, montrent une volonté d'adapter leurs stratégies et de relever les nouveaux défis. Leurs investissements dans la modernisation et l'innovation témoignent de leur engagement à bâtir une économie plus résiliente et prospère.

AGRESSION SIONISTE CONTRE LA PALESTINE

La Journée de la Nakba, « une tache sombre dans la conscience humaine »

L'Organisation de la coopération islamique a déclaré mercredi que la douloureuse commémoration de la Nakba en Palestine n'a pas été oubliée par la nation musulmane car elle constitue une « marque sombre » dans la conscience humaine.

La Journée de la Nakba est un « revers pour les valeurs de liberté et de justice car elle a provoqué des tragédies humanitaires, des déplacements massifs et un déni des droits légitimes du peuple palestinien », a déclaré l'OCI dans un communiqué commémorant la 76ème Journée de la Nakba.

L'OCI a déclaré qu'elle se vante du peuple palestinien qui a poursuivi la lutte pour défendre ses territoires et protéger son identité nationale malgré d'énormes difficultés récurrentes.

Il a souligné à cette occasion les génocides, le nettoyage racial, le terrorisme organisé et le déplacement coercitif des Palestiniens de l'occupation israélienne, en plus de la destruction intentionnelle et de la saisie de leurs propriétés et territoires.

Les répercussions d'Al-Nakba se poursuivent d'une manière sans précédent, à savoir l'agression israélienne continue contre le peuple palestinien qui a entraîné le martyre de 35 000 Palestiniens et la blessure de 79 000 autres, pour la plupart des femmes, des enfants et des personnes âgées.

L'OCI a affirmé que la communauté internationale est responsable de mettre fin à l'occupation israélienne, d'activer les mécanismes de justice internationale pour amener les occupants à répondre de leurs crimes contre l'humanité et de réparer l'injustice historique imposée au peuple palestinien.

Il a exprimé son admiration pour le rôle humanitaire entrepris par l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNRWA, en aidant quelque 5,5 millions de réfugiés palestiniens.

En conclusion, l'OCI a réaffirmé son soutien indéfectible aux droits du peuple palestinien, à savoir son droit à retourner dans sa patrie et à établir l'État auquel il aspire jusqu'aux frontières de juin 1967, avec Jérusalem pour capitale.

LA LIGUE ARABE SE SOUVIENT DE LA 76E



NAKBA PALESTINIENNE
A l'occasion de la 76ème commémoration de la Nakba (catastrophe palestinienne), la Ligue arabe a appelé mercredi le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à la guerre de l'occupation israélienne contre les Palestiniens.

Dans un communiqué soulignant le 76e anniversaire de la Nakba, la Ligue arabe a affirmé la nécessité pour le Conseil de sécurité d'intervenir légalement et éthiquement pour mettre fin à la crise palestinienne, en mettant en œuvre et en préservant la paix aux niveaux régional et mondial.

« L'instauration de la paix nécessiterait que la communauté internationale prenne une décision impartiale et sans préjugés concernant la crise humanitaire que connaît l'occupation israélienne à Gaza », réitère le communiqué.

Parallèlement, la commémoration de la Nakba de 1948 coïncide avec le génocide palestinien actuel à Gaza perpétré par l'occupation israélienne depuis octobre 2023, faisant plus de 120 000 Palestiniens tués, blessés ou portés disparus, ajoute le communiqué.

La Ligue arabe a averti que la brutalité et l'agression de l'occupation israélienne ne se concentrent pas seulement à Gaza, mais également en Cisjordanie occupée, où les Palestiniens ont été confrontés à des arrestations massives, à des déplacements forcés, à des meurtres et à la destruction de leurs maisons.

« Tandis que les forces d'occupation israéliennes commettent des atrocités, les colons israéliens illégaux terrorisent et narguent les civils palestiniens, ajoutant ainsi aux crimes contre l'humanité dirigés contre les Palestiniens. »

La Ligue arabe a réaffirmé l'importance des organisations et institutions internationales responsables des droits de l'homme et de la justice dans leur rôle de protection et de soutien aux Palestiniens confrontés aux massacres de l'occupation israélienne.

« La Palestine, a déclaré la Ligue arabe, devrait devenir un État souverain avec Jérusalem-Est pour capitale. En outre, la Ligue a condamné la guerre menée par l'occupation israélienne contre Gaza, appelant la

communauté internationale à intercéder pour que l'aide humanitaire et médicale puisse entrer dans la bande de Gaza. »

LA JORDANIE, L'IRAK ET L'ÉGYPTE APPELLENT À UNE ACTION INTERNATIONALE "IMMÉDIATE"

La Jordanie, l'Irak et l'Égypte ont appelé mardi à une action internationale "immédiate" pour mettre fin aux opérations militaires israéliennes dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza. L'appel a été lancé lors d'une réunion à Manama, la capitale du Bahreïn, entre le ministre jordanien des Affaires étrangères Ayman Safadi et ses homologues égyptien et irakien, respectivement Sameh Shoukry et Fuad Hussein. La réunion s'est tenue en préparation du 33e sommet de la Ligue arabe, qui aura lieu aujourd'hui à Bahreïn.

La guerre israélienne en cours dans la bande de Gaza et la crise en Syrie devraient figurer parmi les points clés de l'ordre du jour.

Selon un communiqué publié par le ministère jordanien des Affaires étrangères, les ministres ont discuté "des derniers développements régionaux, avec un accent particulier sur les efforts visant à mettre fin à la guerre en cours à Gaza et à la catastrophe humanitaire sans précédent qui en résulte".

La semaine dernière, l'armée israélienne a envahi la zone orientale de Rafah et pris le contrôle du côté palestinien du point de passage de Rafah, une route vitale pour l'aide humanitaire vers la bande de Gaza, qui est sous un blocus israélien paralysant depuis octobre dernier, laissant toute la population du territoire au bord de la famine.

Israël a pilonné l'enclave palestinienne à la suite d'une attaque transfrontalière du Hamas le 7 octobre 2023, qui aurait fait environ 1 200 morts.

Depuis, plus de 35 100 Palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués et plus de 79 000 autres ont été blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Plus de sept mois après le début du conflit, de vastes pans de Gaza étaient en ruines, soumis à un blocus paralysant de nourriture, d'eau potable et de médicaments.

ERDOGAN: "NETANYAHOU ET CEUX QUI SONT COMPLICES DU GÉNOCIDE RENDRONT COMPTE DE CHAQUE GOUTTE DE SANG VERSÉE"

"Netanyahu et ceux qui sont complices du génocide rendront compte de chaque goutte de sang versée. Ils devront rendre compte du génocide devant la justice" Erdogan: "Israël ne s'arrêtera pas à Gaza. Si cet Etat terroriste n'est pas stoppé, aveuglé par son délire de terres promises, il tournera son regard vers l'Anatolie" "Être pris pour cibles par les assassins sionistes et leurs pions est une médaille d'honneur que nous porterons fièrement", a-t-il insisté. Le président turc a également affirmé que: "Nous allons continuer à nous tenir aux côtés du Hamas qui se bat pour l'indépendance de ses terres mais qui défend aussi l'Anatolie".

PAR AILLEURS, L'UE DEMANDE À ISRAËL DE CESSER IMMÉDIATEMENT SON OPÉRATION MILITAIRE À RAFAH, PRÉVIENT QUE CELA ENTRAÎNERA D'AVANTAGE DE DÉPLACEMENTS DE POPULATION ET DE RISQUE DE FAMINE

L'UE a déclaré que la poursuite de l'opération militaire de Tel Aviv à Rafah "mettrait inévitablement à rude épreuve la relation de l'UE avec Israël" (communiqué).

DES ONG BELGES COMPTENT PORTER L'AFFAIRE TRANSFERTS D'ARMES VERS L'ENTITÉ SIONISTE VIA LA BELGIQUE DEVANT LA JUSTICE

Une coalition d'ONG belges compte déposer une plainte au pénal pour violation des lois sur le commerce d'armes, notamment dans le cas des transferts d'armes à destination de l'entité sioniste via le port d'Anvers, rapporte mardi le quotidien belge "Le Soir".

La coalition d'ONG flamandes 11.11.11, l'Association Belgo-Palestinienne (ABP), Al-Haq Europe, Broederlijk Delen, Vrede vzw et Vredesactie estime que les lois belges sur le commerce d'armes n'ont pas été

respectées lors du transfert d'armes vers l'entité sioniste via le port d'Anvers. Le quotidien flamand "De Morgen" avait dévoilé que la compagnie maritime sioniste "ZIM" a transporté 246 tonnes de munitions et 20 tonnes de détonateurs, malgré les restrictions flamandes.

Face aux diverses révélations, les autorités wallonne et bruxelloise se sont engagées, quinze ans après une première promesse, à faire respecter un moratoire sur le transfert et le transit d'armes et de biens à double usage.

Depuis quelques temps, les fournitures en munitions pour l'armée sioniste sont au cœur de l'attention des organisations pro-palestiniennes et de défense des droits humains.

Le tragique bilan humain de l'agression sioniste, l'aggravation de la crise humanitaire et les images montrant l'ampleur inédite des dommages subis par l'enclave palestinienne, réduite à un champ de ruine, ont constitué un tournant dans l'opinion mondiale. D'ailleurs, une quarantaine de citoyens pro-palestiniens ont bloqué, mardi après-midi, la route d'accès à l'ambassade de l'entité sioniste à Bruxelles. Cette action s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la Nakba, qui a eu lieu le 15 mai 1948. "C'est le jour où plus de 70 % du territoire de la Palestine a été accaparé par l'occupant sioniste", a tenu à rappeler un participant à la manifestation. Les citoyens solidaires demandent au gouvernement fédéral de couper les liens politiques, diplomatiques et économiques avec l'entité sioniste et de prendre des mesures concrètes pour obtenir un cessez-le-feu.

"Nous demandons avant tout que les liens diplomatiques et politiques entre l'Etat belge et l'entité sioniste soient rompus. C'est la raison pour laquelle l'action se déroule devant l'ambassade. La Belgique doit cesser de collaborer avec l'occupant", a affirmé Marie.

Selon les participants à cette action, les citoyens belges demandent depuis des mois que des mesures concrètes soient prises pour parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza, mais en vain. "Chaque jour, la situation à Ghaza s'aggrave", a-t-elle déploré.

Les manifestants réclament, en outre, un boycott économique et de mettre fin aux échanges commerciaux entre la Belgique et l'entité sioniste.

"La Belgique devrait également prendre des sanctions à l'encontre de l'occupant" sioniste, a déclaré un autre participant. "Il devrait y avoir plus de pression pour arrêter ce génocide", a-t-il plaidé.

Il y a quelques jours, le Premier ministre belge, Alexander De Croo, avait affirmé que son pays milite au sein de l'Union européenne (UE) pour l'interdiction de l'importation de produits en provenance des territoires palestiniens occupés.

CRAMPES NOCTURNES

Quelles sont les causes et comment les traiter ?

Les crampes peuvent survenir la nuit, généralement au niveau des mollets, des orteils ou des pieds, et se manifester par des contractures musculaires très douloureuses. Dans ce cas, on parle de crampes nocturnes.



Quelles sont les causes des crampes nocturnes ? Quelles en sont les conséquences ? Comment prévenir les crampes nocturnes ? Comment les traiter ? Quand faut-il consulter ? Voici nos explications.

Qu'est-ce qu'une crampe nocturne ?

Une crampe nocturne est une contracture musculaire :

Bénigne, survenant au repos, durant le sommeil, soudaine, involontaire, qui affecte dans la majorité des cas les muscles fléchisseurs des membres inférieurs.

C'est pourquoi, elle survient plus fréquemment au niveau :

du mollet, du pied, des orteils.

Quelles sont les causes des crampes nocturnes ?

Le plus souvent, la crampe n'a pas de cause particulière.

En effet, les causes des crampes musculaires nocturnes sont difficiles à déterminer. Parmi les causes incriminées, on retrouve toutefois :

Une origine veineuse, les crampes des mollets étant plus fréquentes chez les variqueux.

Des anomalies des voûtes plantaires, un manque de calcium, un manque de magnésium.

Un traitement par diurétiques provoquant une chute de potassium dans le sang ou hypokaliémie.

FACTEURS DE RISQUES DES CRAMPES NOCTURNES

La fréquence des crampes augmente :

avec l'âge, au cours de la grossesse, tout particulièrement lors du troisième trimestre, en cas d'activité sportive intensive, en cas d'obésité, en cas de régime alimentaire inadéquat, notamment pauvre en sels minéraux et fibres, en cas d'hydratation insuffisante, en cas de déshydratation, due notamment à une transpiration abondante par exemple.

Avec la prise de certains médicaments tels que des laxatifs ou certains traitements visant à faire baisser le cholestérol sanguin ou visant l'ostéoporose.

Avec la maladie rénale chronique ainsi que les séances d'hémodialyse responsables de pertes importantes d'eau et de sel.

Avec certaines maladies endocriniennes telles que l'hypothyroïdie.

Avec de nombreuses maladies neurologiques : neuropathie du diabète, de l'intoxication alcoolique, maladie neurologique dégénérative comme la sclérose latérale amyotrophique, etc.

Avec la cirrhose, avec certaines intoxications aux métaux lourds, au venin d'animaux, etc. Quelles sont les conséquences liées aux crampes nocturnes ?

Une crampe provoque une forte douleur, qui se manifeste par une douleur brutale, alors que le muscle est totalement contracté, raide, déformé et dans l'incapacité de se relâcher. Le membre atteint est en extension incoercible. La crampe dure de quelques secondes à plusieurs minutes et disparaît spontanément. Elle peut toutefois revenir plusieurs fois avant de disparaître complètement. Le muscle peut rester sensible plusieurs heures après, voire pendant 24 heures.

Les crampes nocturnes en particulier réveillent la personne atteinte et l'obligent à :

se lever, marcher, étirer le muscle touché.

Quel traitement pour lutter contre les crampes nocturnes ?

Le traitement de la crampe en phase aiguë consiste à étirer le muscle atteint, en accompagnant ce geste de massages sur la zone endolorie. Pour une crampe survenant au niveau :

d'une jambe et d'un mollet, il est conseillé de se mettre en position assise, jambe à plat et pied

relevé.

du pied, il est recommandé de ramener les orteils vers la poitrine pour la soulager.

Si la douleur persiste, des massages circulaires de la zone endolorie avec une crème ou un gel rafraîchissant peuvent être efficaces.

Si les crampes sont chroniques et altèrent la qualité de vie, des traitements médicamenteux existent, mais ils ne doivent pas être prescrits sur le long terme. Ceux-ci comprennent :

des médicaments pour lutter ponctuellement contre les douleurs tels que du paracétamol ou des anti-inflammatoires ;

des médicaments contenant de la quinine. Dans ce cas, il s'agit d'éliminer toute cause pouvant être corrigée. Le traitement se base alors sur la fréquence des crampes nocturnes, leur impact sur la qualité de vie ainsi que sur l'évaluation de l'ensemble des risques spécifiques à chaque personne.

Comment prévenir les crampes nocturnes ?

Pour prévenir l'apparition de crampes nocturnes, il convient d'avoir un régime alimentaire équilibré comprenant :

des apports hydriques suffisants : en buvant de l'eau sans attendre d'avoir soif surtout en période de chaleur ;

une alimentation saine, diversifiée et riche en légumes, en fibres et en magnésium.

Les exercices d'étirement musculaire dans la journée permettent également d'éviter les crampes nocturnes.

Enfin, avant le coucher, pensez à bien étirer les muscles touchés habituellement par les crampes nocturnes de la façon suivante :

pour le muscle du mollet : se placer face à un mur, à un mètre de distance, et se pencher en

avant en s'appuyant sur le mur, les talons restant au sol. La posture doit être maintenue 10 secondes pour étirer les mollets. La manœuvre est répétée après 5 secondes de repos ;

pour les muscles situés à l'arrière de la cuisse : poser la jambe tendue sur une chaise placée face à soi, puis fléchir le buste vers l'avant ;

Dans le lit, il est préférable que le pied ne soit pas en extension maximale, c'est-à-dire la pointe du pied tendue. Le pied doit être à angle droit avec la jambe. Ainsi, le muscle du mollet n'est pas en raccourcissement maximal, il est donc moins sujet aux crampes. Pour ce faire :

si vous dormez sur le ventre, mettez les pieds hors du lit ou placez un coussin sous les tibias ;

si vous dormez sur le dos, posez la plante du pied à angle droit avec la jambe contre un coussin placé au fond du lit.

Quand consulter en cas de crampes nocturnes ?

La crampe est, dans la plupart des cas, une affection bénigne qui ne nécessite pas de consultation médicale. Il convient toutefois de consulter son médecin traitant en cas de crampes nocturnes récurrentes qui s'installent dans le temps ou qui sont associées à d'autres symptômes tels que :

une douleur prolongée qui refuse de passer, l'absence de contracture associée, le pied froid et blanc, la jambe chaude et enflée, de la fièvre. Dans ce cas, la crampe musculaire nocturne peut constituer :

un des effets secondaires d'un traitement.

La manifestation de différentes maladies comme l'artériopathie oblitérante des membres inférieurs ou les neuropathies périphériques. Le symptôme d'une intoxication.

RESPIRATION SIFFLANTE

Quelles sont les causes possibles ?

On parle de respiration sifflante quand un son sifflant aigu survient au moment de la respiration. Elle est le résultat d'un rétrécissement ou d'un blocage au niveau des voies respiratoires. Voici les causes possibles de ce symptôme.

UN PROBLÈME PULMONAIRE

Dans la majorité des cas, une respiration sifflante est liée à un problème pulmonaire :

l'asthme, le passage anormal dans les voies aériennes d'un corps solide (aliment, petit objet) mis dans la bouche, la bronchite (inflammation des bronches le plus souvent d'origine virale), la bronchiolite, la bronchiectasie (élargissement anormal

des bronches), la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) qui se traduit par le rétrécissement progressif et une obstruction permanente des voies aériennes et des poumons, la mucoviscidose, un emphysème, le virus respiratoire syncytial (responsable des affections hivernales respiratoires).

UN DYSFONCTIONNEMENT DES CORDES VOCALES

Un dysfonctionnement des cordes vocales se traduit par la fermeture anormale des cordes vocales (au lieu de s'ouvrir) au moment d'inspirer et d'expirer. Cela rend plus difficile la pénétration de l'air dans les poumons et l'expiration de l'air.

UN REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN

Un reflux gastro-oesophagien peut détendre le sphincter inférieur de l'œsophage, un muscle situé entre l'œsophage et l'estomac, qui permet d'ouvrir et de fermer l'entrée dans l'estomac. Cela peut provoquer une respiration sifflante.

UNE ALLERGIE

Les allergies aux pollens, aux poils d'animaux ou encore aux acariens peuvent être à l'origine d'une respiration sifflante. Une respiration sifflante peut aussi apparaître en cas de choc anaphylactique, une réaction allergique grave.

UN PROBLÈME CARDIAQUE

L'accumulation de liquide dans les poumons, liée à un trouble cardiaque, peut se traduire par une respiration sifflante.

LE TABAGISME

Les personnes qui fument ont un risque accru de développer une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou encore un emphysème (destruction des alvéoles pulmonaires).

Le tabagisme peut aussi aggraver les symptômes de l'asthme. D'autres facteurs externes peuvent provoquer une respiration sifflante : certains médicaments comme l'aspirine ou certains troubles du sommeil comme l'apnée du sommeil.

Cette épice est la meilleure pour brûler les graisses

Ingrédient-phare de la médecine ayurvédique, le curcuma fait l'objet de nombreuses études scientifiques qui ont mis en lumière ses incroyables atouts santé. Le curcuma possède en effet des propriétés anti-inflammatoires qui agissent aussi bien sur la sphère digestive (en cas de reflux, ulcère gastrique, maladies inflammatoires de l'intestin...)

que sur la sphère ostéo-articulaire (tendinite, arthrose, polyarthrite rhumatoïde...). Il a également des vertus antioxydantes qui jouent un rôle préventif contre tous types de cancers. Le Dr David Servan-Schreiber avait été l'un des premiers à mettre en évidence ses capacités à bloquer le développement des tumeurs.

Des études ayant montré que les Indiens, qui en consomment en moyenne 1 à 2 g par jour, étaient moins touchés par les cancers et les maladies inflammatoires.

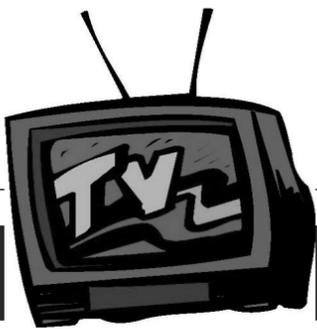
LE CURCUMA, UN ALLIÉ DANS LA PERTE DE POIDS

Mais ce que l'on sait moins, c'est que le curcuma est égale-

ment un excellent brûle-graisse, que la Dre Gretchen San Miguel, directrice médicale du Medi-WeightLoss Corporate, aux Etats-Unis, conseille aux patients qui cherchent à brûler plus de calories pour perdre du poids.

« Les épices telles que le curcuma ont un effet thermogénique sur le corps et l'amènent à

générer plus de chaleur, brûlant ainsi plus de calories », explique le Dre San Miguel. Elle ajoute : « les propriétés antioxydantes du curcuma peuvent aussi aider à réduire la résistance à l'insuline, et le taux de cholestérol des conditions métaboliques résultant de l'obésité ».



Selection du vendredi

TF1

19h55

Mask Singer

Lors de cette nouvelle saison mystérieuse, Camille Combal sera entouré de ses détectives de choc : Kev Adams, redoutable et fidèle investigateur depuis la 1ère édition, Chantal Ladesou qui fait son retour et deux nouveaux complices malicieux : Inès Reg et Laurent Ruquier, prêts à endosser leur rôle d'enquêteurs de « MASK SINGER ». 12 célébrités seront à trouver dans cette saison, dissimulées derrière des costumes fous. Cette 6e édition sera tellement riche en surprises et en rebondissements que vous découvrirez au total plus de 20 célébrités cachées sous des masques ! Des performances scéniques incroyables, des révélations inattendues sont encore une fois au programme.



CANAL+

19h45

Football : D1 Arkema

C'est la grande nouveauté de la D1 Arkema cette saison : le championnat de France féminin a maintenant une phase de playoffs pour conclure l'exercice. Les demi-finales entre les 4 meilleurs clubs ont eu lieu le 12 mai dernier et place à la grande finale pour désigner le nom du champion de France. L'année dernière, ce sont les joueuses de l'Olympique Lyonnais qui ont remporté le titre. Qui va remporter le précieux trophée et inscrire son nom au palmarès de l'édition 2023/2024 ? Evidemment la logique peut faire penser à un duel OL/PSG mais attention car ce genre de match éliminatoire peut aussi réserver des surprises !



L'Homme parfait

6 20h00

Avec : Didier Bourdon, Valérie Karsenti, Pierre-François Martin-Laval, Philippe Duquesne, Frédérique Bel, Martin Gillis, Juliette Gillis, Bernard Le Coq, Nicole Calfan, Dominique Frot, Pascale Mariani, Vincent Jouan, Cécile Belin, Laetitia De Fombelle, Salim Kissari, Farouk Benalleg, Miguel Eduardo Cueva, Bruno Guillot, Lionel Mur, Mathéo Cappelli, Sylvain Charbonneau, Simon Zacharias, Deborah Durand, Laurent Olmedo, Quentin Gouverneur, Delphine Zentout, Lydie Muller, Thanh Ingle-Lai, Sophie Bourel, Cécilia François-Perez

Alors qu'elle est débordée dans sa vie quotidienne, entre le travail et les enfants, Florence décide d'acheter un robot à l'apparence humaine pour l'aider dans ses tâches. Mais son mari, un acteur au chômage, ne voit pas d'un bon œil l'arrivée de cet humanoïde et devient envieux de ce dernier. Ressemblant physiquement en tout point à un être humain, avec une plastique parfaite, il fait de l'ombre à Franck.



france
2

19h45

Tropiques criminels



Une grande street artiste qui a toujours créé dans la clandestinité est retrouvée morte dans la galerie où elle s'apprêtait à faire sa première exposition publique, révélant ainsi son identité. En enquêtant de conserve dans le monde huppé des galeristes et celui plus underground des street artistes, Mélissa et Gaëlle découvrent peu à peu que la victime cachait en réalité un lourd secret que seules ses oeuvres permettront de découvrir au grand jour. Est-ce pour cela qu'elle a été assassinée ?...

france
3

19h55

Le Grand concert des régions : Ici c'est Aix-en-Provence

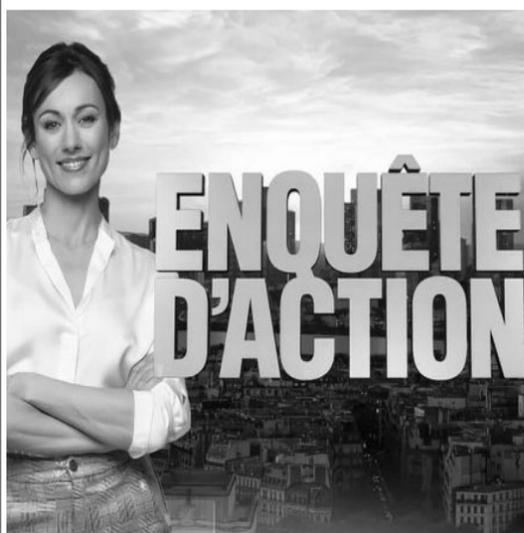
Les talents nationaux et les artistes de la région se réunissent sur la scène de l'Arena du pays d'Aix pour un grand concert populaire. C'est aussi l'occasion de célébrer le passage de la flamme et les Jeux Olympiques dans le Sud. Santa, originaire de Nice, y posera son piano pour une séquence inédite, et Patrick Fiori chantera à Marseille, ville dans laquelle il a grandi. Car cet été Nice recevra des épreuves de football et Marseille les épreuves de voile. Sont de la fête : Patrick Bruel, Santa, Patrick Fiori, Amir, Marina Kaye, Chico et Les Gypsies, Chimène Badi, La Petite Culotte et bien d'autres artistes.



W9

19h00

Enquête d'action



Chaque année, quand les beaux jours reviennent, plus de neuf millions de vacanciers se rendent dans les Bouches-du-Rhône pour y passer leur vacances. Cette arrivée massive de touristes venus des quatre coins de la France pousse les forces de l'ordre à être encore plus vigilantes. Gendarmerie, brigade nautique, ils sont aux aguets et doivent faire face à divers problèmes : Si les gendarmes doivent faire face à la consommation de stupéfiants, aux feux de forêts, mais aussi aux disputes conjugales, La brigade nautique, est, elle, très active dans la lutte contre la contrebande, la pêche illégale du thon rouge et le braconnage.

1 000 LE PRÉSIDENT ERDOGAN a affirmé que la Turquie avait soigné plus de 1 000 combattants du Hamas, tout en critiquant le soutien occidental à l'entité sioniste.

RUSSIE-CHINE

Poutine salue le «désir sincère» de Pékin d'aider à résoudre le conflit ukrainien

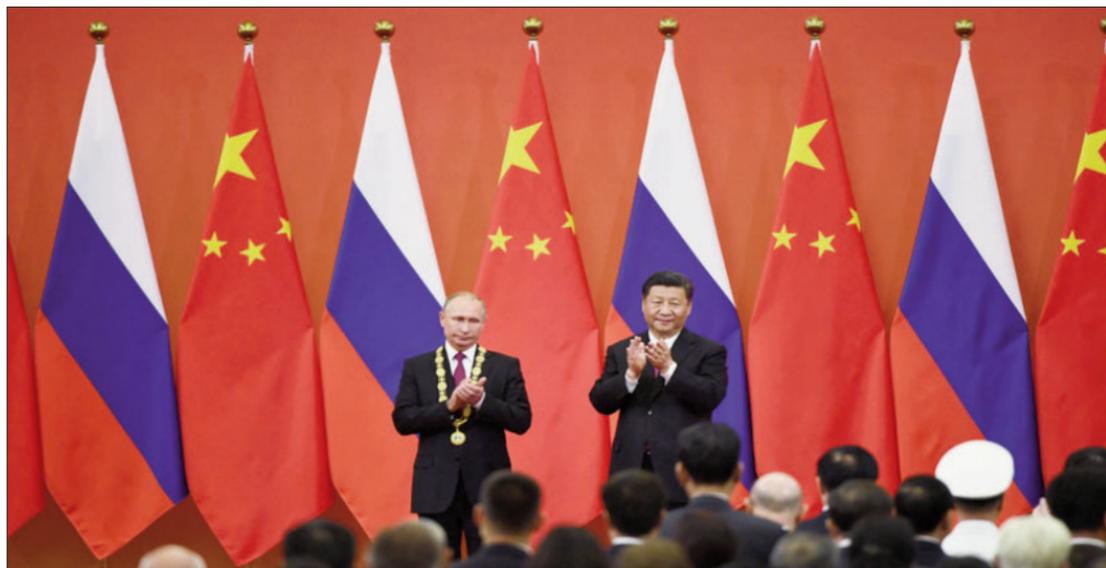
À la veille de son arrivée en Chine, le président russe Vladimir Poutine a salué les initiatives chinoises en faveur de la paix en Ukraine, dans un entretien publié ce 15 mai par Xinhua.

«Nous saluons l'approche adoptée par la Chine pour résoudre la crise en Ukraine», a déclaré Vladimir Poutine dans un entretien accordé à Xinhua ce 15 mai, en amont de sa visite à Pékin. Le dirigeant russe se rendra les 16 et 17 mai en Chine, son premier voyage à l'étranger depuis sa réélection en mars. La relation russo-chinoise «a toujours été et reste basée sur les principes d'égalité et de confiance, de respect mutuel de la souveraineté et de prise en compte des intérêts de chacun», a tenu à souligner le dirigeant russe. Au contraire de l'Occident, dont les élites

cherchent à «punir» la Russie, à l'isoler et à l'affaiblir. Et, plus récemment, à s'appropriier illégalement ses actifs gelés, fermant de surcroît les yeux sur les attaques ukrainiennes en territoire russe. Dans l'absolu, estime Vladimir Poutine, ces mêmes élites occidentales, inféodées à Washington, refusent toute diversité civilisationnelle et culturelle. Pékin et Moscou, de leur côté, ont choisi «la voie de la souveraineté», cruciale alors que l'Occident traverse des troubles économiques.

«PÉKIN EST BIEN CONSCIENT DES CAUSES PROFONDES DE LA CRISE»

«Pékin est bien conscient des causes profondes de la crise et de son importance géopolitique mondiale», a noté le président russe. Depuis février 2023, la Chine a en effet proposé un document en 12 points afin de mettre un terme au conflit, appelant au respect de l'intégrité territoriale de tous les pays mais aussi à prendre en considération les exigences de sécurité russes. «Les idées et les propositions contenues dans le document montrent le désir sincère de nos amis chinois d'aider à stabiliser la situation», a fait valoir Vladimir Poutine. Cette proposition chinoise a été écartée par l'Occident au profit de la «formule Zelensky» qui, elle, comporte la



réaffirmation des frontières de l'Ukraine datant de 1991, le retrait total des troupes russes, l'instauration d'un tribunal pénal international pour juger des «crimes de guerre russes» et une déclaration de la fin de la guerre. Des exigences inconcevables selon Moscou, celles-ci étant synonymes de capitulation totale et ne suivant guère les réalités du terrain. Dans ce contexte, la position de la Chine semble gagner en importance. Le président chinois revient d'une tournée européenne, où il s'est rendu en France, en Serbie et en Hongrie. Xi Jinping a appelé le 6 mai dernier à Paris à l'organisation d'une conférence de paix pour l'Ukraine, reconnue par Kiev et

Moscou. Depuis le début du conflit en Ukraine, la Russie a accru ses débouchés vers la Chine qui, elle, peut désormais bénéficier d'importations russes d'énergie à prix avantageux. Vladimir Poutine et Xi Jinping affichent leur bonne entente en dépit des pressions occidentales. Xi Jinping est «respectueux, amical, ouvert et en même temps professionnel» Dans son entretien à Xinhua, le dirigeant russe a souligné qu'ils se connaissaient depuis 2010 et que son homologue chinois avait «un style de communication à la fois respectueux, amical, ouvert et en même temps professionnel». «Chacune de nos rencontres n'est pas seulement une communi-

tion entre amis de longue date, ce qui est également important pour chacun, mais aussi un échange de vues fructueux», a-t-il ajouté. Le dirigeant russe s'était déjà rendu à Pékin en octobre 2023, à l'occasion du IIIe forum des nouvelles routes de la soie. Le partenariat économique entre les deux voisins subit déjà les ingérences occidentales. Les États-Unis ont sanctionné des entreprises chinoises, qu'ils accusent de fournir des composants utilisés notamment pour la fabrication de drones, et ciblent les banques et les entreprises qui commercent avec Moscou.

R.I

Post scriptum

Par B. Chellali

Par fidélité à la bataille émancipatrice

Au nom des impératifs qui tiennent tout à la fois de la politique, de l'économie et du social, l'instauration de la démocratie s'est avérée être une réponse fondamentale et une exigence éminemment populaire. Le parcours "jeune" de l'histoire de la nouvelle Algérie montre à souhait comment, grâce à la démocratie et à l'unité nationale, la stabilité du pays, s'est refaite et a été le fer de lance de la suprématie socio-politique consensuelle. Cette bataille pour la préservation de la cohésion nationale donne la preuve que le nationalisme populaire algérien rayonne toujours au sein de la nation. L'Algérie, a été ainsi l'un des rares pays à avoir mené jusqu'au bout une lutte contre le terrorisme qui a débouché sur son éradication et au retour de la sécurité sans que l'on n'oublie l'acte du fondamental élan populaire du 22 février 2019 qui a forcé l'admiration du monde par son pacifisme, son civisme et son patriotisme et des revendications légitimes pour une véritable rupture et d'un changement authentique dont il est porteur. Cet engagement populaire qui contribua à la résurgence de la Nation, ne doit pas aujourd'hui se suffire à lui-même. Il exige un approfondissement, de même que le refus de toute autosatisfaction. Confrontée à la conjoncture régionale et internationale complexe aussi bien qu'aux forces rétrogrades, la renaissance nationale initiée par le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, s'est, au fur et à mesure de sa croissance, fortifiée sur la base de sa conscience et son essence d'inspirations

populaires à la paix, à la sécurité et au développement harmonieux. Tout cela est logique, taillé à la mesure des aspirations de la société algérienne, à la hauteur de la stratégie du programme politique dosé exactement d'un profond processus de changement de manière opportune? Dans cette voie, l'Algérie pour échapper aux pressions, menaces et conspirations internes et externes, garantir et défendre sa souveraineté politique et économique, grâce notamment à la maturité, l'abnégation, le dévouement et la vigilance constante de l'Armée nationale populaire et des autres services de sécurité, a mis sur pied les moyens, les instruments et les supports soutenant solidement la pérennité de la stabilité tant sur le plan politique que socio-économique. Il faut de fait se lever avec le même élan pour travailler et produire mais aussi pour éliminer à la racine toute mauvaise herbe que l'on trouve parfois dans la corruption, la complaisance, les comportements malsains qui portent atteinte à la cohésion nationale. C'est le moment d'aller de l'avant, de faire plus, mais c'est aussi le moment d'exiger ce sentiment d'appartenance et de travailler tous dans l'unité, de créer l'avenir de la nation. A cet égard, l'arme stratégique face aux menaces et autres diktats, face au mensonge, à la propagande et à l'appel à la dislocation de la société algérienne, le peuple algérien et les hautes autorités du pays sont déterminés plus que jamais de surmonter les obstacles, d'aller de l'avant et de préserver le renouveau national qui s'est distingué ces dernières années. Face à cette réalité, tout le

monde a fourni l'antidote que personne ne doit jamais oublier. "L'unité du peuple algérien autour du Président et de l'Armée, de l'œuvre de reconstruction nationale" est à présent l'arme stratégique fondamentale pour affronter avec succès toutes sortes de menaces, e conspiration et d'atteinte à la cohésion nationale. C'est pourquoi cette unité doit être préservée avec zèle et ne jamais accepter la déstabilisation du pays sous le faux prétexte d'une plus "grande démocratie, car ce serait le premier pas pour détruire, le renouveau national et par conséquent l'indépendance nationale, et pour retomber dans les conséquences désastreuses de la décennie noire. La politique pour laquelle le président de la République a opté dans son programme de reconstruction du pays et son importance nationale, explique aisément que, partout, l'autorité de l'Etat s'y soit directement impliquée, concurremment avec la participation effective des citoyens. L'enchaînement de tous ces faits capitaux, acquis a donné lieu, au cours de la période considérée, à un véritable creuset de renouveau en puissance où l'élan progressiste, a trouvé un prolongement naturel dans l'édification d'un Etat de droit au service de tous. Proportionnellement à l'immense somme des indicateurs probants enregistrés dans tous les domaines et secteurs, l'avancement sans faille de l'Etat social, de la justice sociale et le retour fulgurant de l'Algérie dans l'arène internationale et régionale sont très certainement les acquis politiques, économiques et sociaux et les instruments les

plus historiques de ces dernières années. L'attrait permanent vers le progrès et la prospérité s'est traduit par la recherche de la meilleure prestation à offrir aux citoyens quant à la satisfaction de leurs besoins et aspirations au bien-être. Dans ce cadre, les programmes de développement, les multiples réformes engagées ont remodelé la qualité et les conditions de vie des populations mais cela appelle encore à d'indispensables adaptations et aménagements conformes aux nouvelles exigences de la société algérienne. Une exigence qui en appelle à son tour à des investissements plus forts, tant du point de vue des infrastructures de base que dans les secteurs économiques hors de celui des hydrocarbures. L'ampleur de ce renouveau que connaît le pays déployé, par la force d'efforts exceptionnels, pour réanimer et mobiliser les esprits qui demeurent encore prisonniers de certaines habitudes antinationales, antisociales et victimes de l'impact destructeur de la manipulation et de la récupération politicienne et des appétits égoïstes. Nul ne peut nier que le programme présidentiel ayant réussi à atteindre ses buts fut l'un de ces moments de la stabilité retrouvée de l'Algérie. Aujourd'hui, l'heure est venue pour un nouvel élan destiné à prolonger ce redressement national et à le porter à un autre palier, celui d'un développement global à dynamiser davantage, d'indicateurs socio-économiques à satisfaire d'une façon durable.

B. C.